

Marqueurs modaux, énonciation et argumentation

Du 24 au 25 mai 2024 · Nantes Université

RÉSUMÉS

Conférenciers invités	2
Patrick DENDALE & Johanna MIECZNIKOWSKI.....	2
Olga GALATANU.....	5
Communications	8
Sophie ANQUETIL	8
Delphine BATTISTELLI & Aline ETIENNE.....	9
Louise BEHE	11
Cyril BRUNEAU, Delphine BATTISTELLI & Hugo DUMOULIN	13
Anna COLLI, Delphine BATTISTELLI & Marie CHAGNOUX.....	14
Edison Giovanni CONTRERAS.....	17
Ana-Maria COZMA.....	19
Laurie DEKHISSI & Freiderikos VALETOPOULOS	20
Iris Viviana DELGADILLO ESGUERRA, Erlin Patricia MESA CARRENO & Yenny Esperanza RODRIGUEZ GONZALEZ.....	22
Sarah DE VOGÜÉ & François THUILLIER	24
Gwenaëlle FABRE.....	26
Caroline FACQ-MELLETT, Sabine LEHMANN & Emilie NEE.....	27
Jean-Claude GUERRINI.....	29
Pierre HALTE	31
Jie JIANG	33
Marge KÄSPER	35
Xiangfeng KONG	36
Kim LEHTONEN	38
Virginie LETHIER, Cyrielle MONTRICHARD & Frédérique SITRI	39
Daura MÉNDEZ	40
Jenny MORENO.....	41
François NEMO, Zaineb BOUZAYENNE & Binène HORCHANI	42
Pierre-Yves RACCAH	44
Nesrine RAISSI.....	45
Agata RĘBKOWSKA	47
Bastien ROQUES	48
Luciana SOLIMAN	50

Conférenciers invités

Patrick DENDALE & Johanna MIECZNIKOWSKI

Université d'Anvers – GaP
patrick.dendale@uantwerpen.be

Università della Svizzera italiana – ISI / IALS
johanna.miecznikowskifuenfschilling@usi.ch

Modalisation et marquage évidentiel.

Effets épistémiques de la présence d'un marqueur évidentiel dans l'énoncé : non-prise en charge, plausibilité, non-certitude, quasi-assertion

La problématique qui sera abordée dans la conférence est celle du marquage 'évidentiel' (Chafe & Nichols 1986) ou 'médiatif' (Guentchéva 1994) de l'énoncé. Ce marquage peut être vu comme une forme de *modalisation* de l'énoncé, si on prend ce terme comme le définit Vion (2001 : 222) : « phénomène de double énonciation dans lequel une des énonciations se présente comme un *commentaire* porté sur l'autre, les deux énonciations étant à la charge d'un même locuteur ». Ce commentaire concerne, dans le cas du marquage évidentiel/médiatif, la manière dont le locuteur (ou une instance énonciative de ce dernier, cf. Kronning 2005) a pris connaissance de l'information transmise dans l'énoncé. Dans la littérature sur l'évidentialité (cf. Willett 1988) sont distinguées trois manières de prendre connaissance d'une information. Elles correspondent à trois sources d'information ou, mieux, à trois types d'*opérations épistémiques* : la perception directe, l'inférence et l'emprunt à autrui. Celles-ci peuvent être marquées dans l'énoncé par des expressions langagières, du type : *à ce que je vois, il semble que, selon N, etc.*

Les questions principales que nous nous poserons lors de l'exposé sont : (1°) quel est l'effet de l'insertion de tels marqueurs évidentiels sur les 'propriétés épistémiques' d'un énoncé assertif et (2°) et à quel niveau d'expression du sens se situent ces propriétés épistémiques (sens lexical, implicature, implication ?)

Pour répondre à ces questions et pour la description du sémantisme des marqueurs évidentiels, nous devons avoir recours à diverses notions 'épistémiques', des notions :

- (a) **évidentielles**, référant aux trois opérations épistémiques susmentionnées ;
- (b) **épistémico-modales**, référant à l'évaluation du contenu de l'énoncé en termes de *certitude/non-certitude, probabilité, possibilité* ;
- (c) **énonciatives**, référant à la prise en charge ou non-prise en charge lors de l'acte d'énonciation ;
- (d) **'aléthiques'** (Dendale 1991, 1993), référant à un jugement en termes de X-vrai ou X-faux (Berrendonner 1981) ;
- (e) **'simili-épistémiques'**, à savoir la *plausibilité* (Peirce 1935, Rescher 1976, Desclés & Guentchéva 2018), la *révisabilité (défeasibility)* (Pollock 1987, Musi 2014) et la *posture de certitude* (Dendale 2020), toutes à distinguer des notions épistémico-modales sous (b).

En plus des notions *épistémiques* (a) à (e), la caractérisation de l'inférence 'évidentielle' sous-jacente aux marqueurs évidentiels inférentiels requiert aussi des notions et principes empruntés à la théorie de l'*argumentation*, comme l'*Argumentum model of Topics* de Rigotti & Greco (2019). Les marqueurs évidentiels de type inférentiel signalent l'accomplissement d'un raisonnement (argumentation) de la part du locuteur, qui conduit à une *conclusion*. Ce raisonnement (inférentiel) est (i) *enthymématique*,

c'est-à-dire n'explique qu'une partie des *prémisses* ; (ii) dépend de schémas ontologiques fondamentaux appelés *loci/topoi* (p. ex. les rapports causaux, l'analogie, la définition, la généralisation, etc.) ; (iii) conduit toujours à une valeur épistémico-modale de non-certitude, mais seulement à travers des notions 'simili'-épistémiques : la *plausibilité* et la *révisabilité* ('defeasible', Miecznikowski & Musi 2015) des conclusions, qui restent ouvertes à la discussion.

Nous définirons ces notions théoriques, épistémiques et argumentatives, et montrerons la place qu'elles peuvent avoir dans la description des propriétés sémantiques des deux classes de marqueurs évidentiels examinés ici, marqueurs d'emprunt et marqueurs d'inférence.

Pour les marqueurs **d'emprunt à autrui**, nous examinerons les propriétés du conditionnel dit « journalistique », dans des exemples comme (1)

(1) Six appareils argentins **auraient été abattus**. (*L'Express*, cité Dendale 1993)

Nous montrerons le rapport qu'il y a entre la notion évidentielle de *reprise à autrui* et les notions énonciatives de *non-prise en charge* et épistémico-modale de *non-certitude* et, occasionnellement les notions aléthiques de marquage *du vrai* ou du *faux* (marquées par le co(n)texte) :

Pour les marqueurs **évidentiels d'inférence, nous examinerons** – pour le français (et italien) et sur la base de données provenant aussi de corpus oraux – : l'emploi évidentiel de l'adverbe de phrase *certainement*, les verbes *devoir/dovere* épistémiques et *sembler/sembrare*. Nous montrerons comment interviennent dans leur fonctionnement sémantique la notion évidentielle d'inférence (révisable), la notion épistémico-modale de non-certitude et les notions 'simili-épistémiques' de plausibilité et de révisabilité d'une part et – pour certains marqueurs (comme *certainement*) – *aussi celle de posture de certitude* de l'autre.

L'adverbe *certainement* est particulièrement intéressant parce qu'il est catégorisé le plus souvent dans la littérature comme un marqueur (épistémico-)modal. Nous montrerons qu'à côté d'un emploi effectivement épistémico-modal (cf. 0), il a aussi un emploi (nettement plus fréquent), qui est essentiellement évidentiel (cf. 0), inférentiel, qui signale en premier lieu qu'il y a eu raisonnement, menant à une conclusion qui se présente, au niveau de l'énoncé, comme ayant le statut d'une hypothèse, plausible mais révisable, menant à la valeur épistémico-modale subséquente de non-certitude pour l'information dans l'énoncé. En plus de cela, nous montrerons que cet emploi exprime ce que nous avons baptisé une posture de certitude, qui permet de l'opposer sémantiquement par exemple à *devoir* épistémique. Au niveau des *loci/topoi*, *certainement* évidentiel semble montrer une préférence pour les raisonnements analogique et de cause à effet, comme dans l'exemple 0.

(2) Est-ce que David Lynch est fou ? Oui **certainement**, d'ailleurs lui-même le dit ! Personnellement, je trouve que c'est un fou génial, mais franchement comment fait-il pour être aussi déconcertant ? (frTenTen12, cité dans Dendale 2020).

(3) Il tourne la cuiller dans le café, **certainement** froid depuis longtemps. (*Frantext*, cité Dendale 2020)

D'autres marqueurs, comme le verbe *sembler* (et de façon analogue, *sembrare* en italien) montrent une préférence pour le raisonnement à partir de propriétés prototypiques ou de l'effet à la cause, comme dans 0 :

(4) Le soleil **semble** avoir un effet tout à fait néfaste sur cette peinture. (Tasmowski 1989).

Et le marqueur *devoir* à l'indicatif paraît compatible quasiment toute la gamme des *loci*. De tous les marqueurs d'évidentialité inférentielle, c'est un peu le marqueur passe-partout :

(5) Jean **a dû** travailler beaucoup aujourd’hui, car il est fatigué.

(6) Jean a travaillé beaucoup aujourd’hui, il **doit** être fatigué (Dendale & De Mulder 1996)

Pour tous ces marqueurs évidentiels inférentiels, le contenu modalisé par le marqueur est présenté comme dépendant d’un ensemble de prémisses, que le locuteur évoque de façon plus ou moins vague (enthymème). Cette propriété paraît liée au fait que sur le plan épistémico-modal, l’énonciateur, en général, ne présente pas la conclusion comme entièrement certaine. Le raisonnement, puisqu’il est révisable, devient source de non-certitude : une seule prémisse vague, incertaine ou contestée est déjà suffisante pour rendre incertaine la conclusion.

En fin de parcours, nous nous demanderons comment la présence de ces marqueurs affecte la force illocutoire de l’énoncé, en commentant les propositions de McDowell (1991) avec sa notion de *pseudo-assertion* et Benton & Van Elswyck (2020) avec leur *hedged assertion*.

Références

- Benton, M.A. & Van Elswyck, P. 2020, Hedged Assertion. In: *The Oxford Handbook of Assertion*. Sanford Goldberg, Oxford University Press, p.245-263.
- Berrendonner, A., 1981. *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit (Chap. 2, « Le fantôme de la vérité », p. 35-73).
- Chafe, W. & Nichols, J. (éds), 1986, *Evidentiality: The linguistic coding of epistemology*. Norwood, Ablex.
- Dendale, P., 1991, *Le marquage épistémique de l’énoncé : esquisse d’une théorie avec applications au français*. Thèse de doctorat, Université d’Anvers.
- Dendale, P., 1993, Le conditionnel de l’information incertaine : marqueur modal ou marqueur évidentiel ? In : Hilty, G. (éd) 1993, *Actes du XXe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Zurich*, vol. 1, Francke, p. 165-176.
- Dendale, P., 2018, Évidentialité ou non-prise en charge ? Le cas du conditionnel épistémique en français Une réanalyse, *Langue française* 200, p.63-76.
- Dendale, Patrick 2020, Are "Modal Adverbs" automatically Modal Markers? The case of French certainly with its epistemic-modal and its evidential use, *Anuari de filologia. Estudis de lingüística*, 10, p.39–76.
- Dendale, P.& De Mulder, W., 1996, Déduction ou abduction : le cas de devoir inférentiel, in : Guentchéva, Zlatka (éd.) 1996, *L’énonciation médiatisée*, Peeters, 305–318
- Dendale, P. & Miecznikowski, J., 2023, On inferential evidentiality. Is ‘evidential’ inference abductive? in: M. Carretero et al. (eds), 2023, *Evidentiality and Epistemic Modality: Conceptual and Descriptive Issues*. Peter Lang, p.17-71.
- Desclés, J.-P. & Guentchéva, Z., 2018, Inference processes expressed by languages: deduction of a probable consequent vs abduction, in : Arigne, V. & Rocq-Migette, Chr. (éds) 2018, *Theorization and Representations in Linguistics*, Cambridge Scholars Publishing, p.241-266
- Guentchéva, Z., 1994, Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français *Langue française* 102, p.8-23.
- Kronning, H., 2005, Polyphonie, médiation et modalisation : le cas du conditionnel épistémique, in : J. Bres, et al. (éds.), 2005, *Actes du colloque de CERISY "Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques"*, de Boeck-Duculot, p.297-323.
- McDowell, J. P., 1991, Quasi-assertion. *Journal of Semantics*, 8, p.311-331.
- Miecznikowski-Fuenfschilling J., Musi E., 2015, Verbs of appearance and argument schemes: Italian *sembrare* as an argumentative indicator. in: *Proceedings of the 8th Conference of the International Society for the Study of Argumentation, Amsterdam, July 1-4, 2014*. Amsterdam,

Rozenberg / Sic Sat. 8th Conference of the International Society for the Study of Argumentation. Amsterdam. July 1-4, 2014.

- Miecznikowski, J., 2020, At the juncture between evidentiality and argumentation. *Journal of Argumentation in Context*, 9, 1, p.42-68.
- Musi, E., 2014, Evidential Modals at the Semantic-Argumentative Interface: Appearance Verbs as Indicators of Defeasible Argumentation, *Informal Logic*, 34, 4, p.417-442
- Musi, E., 2021, *Dalle apparenze alle inferenze*. Libri di Emil.
- Peirce, Ch. S., 1931-1935, *Collected Papers of Charles Sanders Peirce*. Ch. Hartshorne and P. Weiss (eds) 1974, vol. 1-6; A. Burks (ed.), 1979, vol. 7-8. The Belknap Press of Harvard University Press.
- Pollock, J. L. 1987, Defeasible Reasoning, *Cognitive Linguistics*, 11, 4, p.481-518.
- Rescher, N., 1976, *Plausible Reasoning*, Van Gorcum.
- Rigotti, E. & Greco, S., 2019, *Inference in Argumentation. A Topics-Based Approach to Argument Schemes*. Springer.
- Vion, R. 2001, Modalités, modalisations et activités langagières, *Marges Linguistiques*, 2, p.209-231.
- Willett, Th., 1988, A cross-linguistic survey of the grammaticization of evidentiality. *Studies in Language*, 12, 1, p.51-97.

Olga GALATANU

Université de Nantes & PREFics, UBS
olga.galatanu@univ-nantes.fr

L'énonciation : l'espace-temps de modalisation et d'argumentation

Les liens indissociables entre *énonciation*, *argumentation* et *modalisation*, posés comme assertion de départ par l'argumentaire du colloque, sont vécus comme une évidence dans la pratique de la linguistique descriptive et explicative et dans les différents champs d'analyse des discours et des textes. Autrement dit, les études empiriques en sciences du langage, en particulier en sémantique et pragmatique et à leur interface, font apparaître la nécessité de théoriser ces liens, quel que soit le point observationnel du sens linguistique.

Je me propose donc d'interroger la nature épistémologique, d'une part et d'autre part l'orientation des liens entre ces trois concepts, qui théorisent, chacun sous un angle différent mais complémentaire des deux autres, le processus de génération, de partage et de (re)construction du sens dans les occurrences de parole, par les actes d'énonciation.

La thèse que je vais défendre ici est que *l'énonciation* (*id est* l'acte d'énonciation et les opérations mentales et linguistiques qui le sous-tendent) peut être appréhendée comme *l'espace-temps*¹ de la *modalisation* et de *l'argumentation*.

Dans le cadre théorique que je développe, la *Sémantique des Possibles Argumentatifs* (SPA), je propose une définition de *l'énonciation*, complémentaire des approches énonciatives existantes et agissantes dans ce champ de recherche (Colas-Blaise, Perrin & Tore, 2016 ; Dendale & Coltier, 2011 ; Culioli, 1990 ; Kerbrat-Orecchioni, 1980), et dans les domaines connexes, d'analyse des discours et

¹ J'emprunte ce concept à la physique qui la définit comme une représentation mathématique de l'espace et du temps comme deux notions inséparables et s'influençant l'une l'autre, ou encore comme deux aspects vus sous des angles différents d'une même réalité/ d'un même phénomène.

d'analyse textuelle à l'interface avec d'autres disciplines qui rendent compte de l'humain et du social (Charaudeau, 1992 ; Charaudeau & Maingueneau, 2002).

L'énonciation sera définie comme l'espace-temps de la modalisation et de l'argumentation, appréhendé comme une superposition des deux processus et des opérations cognitives et langagières spécifiques de chacun, mais présentes simultanément et participant à l'accomplissement de l'autre.

Plus précisément, en SPA, qui est une théorie des potentialités discursives argumentatives et axiologiques des entités linguistiques et des potentialités sémantiques du sens produit par l'acte d'énonciation qui les mobilise, de confirmer ces potentialités, voire de les régénérer ou au contraire, de les déconstruire pour les reconstruire, *l'énonciation est appréhendée comme espace de mécanismes sémantico-discursifs de (re)construction du sens linguistique et, par voie de conséquence du sujet et de sa subjectivité et d'intersubjectivité* (cf. Bally, 1913 ; Benveniste, 1966), *mais aussi de (re)conceptualisation du monde, de son évaluation et de son argumentation.*

L'énonciation, comme processus langagier complexe et les énoncés qui en sont les produits sont, dans cette perspective théorique, porteurs de marqueurs linguistiques de subjectivation – objectivation, de ruptures d'indifférence modale (Lavelle, 1950 ; Galatanu, 2000) et de potentialités argumentatives, qu'elles soient déployées dans des séquences discursives ou évoquées par un processus d'implicite argumentatif (Galatanu, 2018b) à visée discursive ou lexicale.

Nous allons proposer dans un premier temps une représentation sémantique inclusive du concept d'énonciation tel que défini ci-dessus, dans laquelle des modèles cognitifs idéalisés (Lakoff, 1989) de la modalisation et de l'argumentation trouvent leur place parmi ses propriétés essentielles.

Dans un second temps, nous allons illustrer notre proposition théorique avec l'analyse d'une plaidoirie², espace géométrique privilégié des argumentations et de modalisations couvrant une large échelle de subjectivation – objectivation : des valeurs de l'évidentialité, que nous appréhendons comme des valeurs méta-discursives, aux valeurs modales aléthiques, déontiques, épistémiques, mais aussi et surtout axiologiques (éthiques, affectives, hédoniques).

La configuration de valeurs modales que le texte de la plaidoirie déploie dans son cadre énonciatif institué et institutionnalisé, mais aussi reconstruit par l'énonciateur selon ses objectifs professionnels, participent d'un macro-acte illocutionnaire (Cozma & Anquetil, 2017 ; Galatanu, 2020) PLAIDER, défini par des orientations argumentatives spécifiques de sa visée perlocutionnaire canonique (Anquetil, 2013) : obtenir une décision de justice donnée (une peine proportionnelle /versus/ un acquittement).

Quelques références bibliographiques³

Anquetil, S., 2013, Représentation et traitement des actes de langage indirects, Paris, Classiques Garnier.

Bally, Ch., 1913, Le langage et la vie, Genève, ATAR.

Benveniste, E., 1974, Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard.

Charaudeau, P., 1992, Grammaire du sens et de l'expression, Paris, Hachette.

Charaudeau, P. & Maingueneau, D., 2002, Dictionnaire d'Analyse du Discours, Paris, Editions du Seuil.

² Notre corpus de plaidoiries est tiré de l'ouvrage de Matthieu Aron, *Les Grandes plaidoiries des ténors du barreau*, Paris, Pocket, 2010.

³ Ces quelques références ne concernent pas le champ de l'argumentation, ni celui des modalités. Les références, nombreuses et importantes pour notre approche, vont être proposées dans la conférence.

- Colas-Blaise, M. Perrin, L. & Tore, G.M., 2016, L'énonciation aujourd'hui. Un concept clé des sciences du langage, Limoges, Lambert-Lucas.
- Cozma, A., Anquetil, S., 2017, « Le macro-acte de langage REPROCHER en français, en roumain et en finnois. Proposition de modélisation des modes d'expression du reproche selon le degré d'intensité de la violence verbale », In I.A. Mateiu (dir.), *La violence verbale : description, processus, effets discursifs et psycho-sociaux*, Cluj, Presses Universitaires de Clujeana, p. 95-119.
- Dendale & Coltier (dir.) 2011, La prise en charge énonciative. Etudes théoriques et empiriques, Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- Culioli, 1990, Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations. Tome 1, Ophrys.
- Kerbrat-Orecchioni, 1980, L'énonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris, Armand Colin.
- Galatanu, O., 2000, « Langue, discours et systèmes de valeurs », In Eija Suomela-Salmi (dir.), *Curiosités linguistiques*, Turku, Presses de l'Université de Turku, p. 80-102.
- Galatanu, O. 2018a, La sémantique des possibles argumentatifs. Génération et (re)construction discursive du sens linguistique, Bruxelles, Peter Lang.
- Galatanu, O., 2018b, « Les fondements sémantiques de l'implicite argumentatif », CORELA, [en ligne], HS-25 : URL : <http://journals.openedition.org/corela/6577>.
- Galatanu, O., 2020, « Construction sémantico-discursive et poly fonctionnalité identitaire de REMERCIER dans les lettres des patients d'un service de réanimation », In Nathalie Garric & Alexandre Herbland, *Nouveaux discours de la santé et soin relationnel, Langage et Société*, n° 169, p. 81-102.
- Lakoff, G., 1989 [1987], Cognitive models and prototype theory", In Ulric Neisser (Editor), *Concepts and Conceptual development. Ecological and intellectual factors in categorization*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 63-100.
- Lavelle, L., 1991 [1950], *Traité des valeurs I, Théorie générale de la valeur*, Paris, P.U.F.

Communications

Sophie ANQUETIL

CeReS (UR 14922), Université de Limoges

sophie.anquetil@unilim.fr

Modalités, modalisation et évidentialité dans le rapport d'information parlementaire

S'inscrivant à l'interface des théories issues des actes de langage, de l'argumentation dans la langue et de l'énonciation, la présente recherche propose de montrer comment les fonctions modales des actes de langage, d'une part de *modalisation d'énoncé* – « marquage linguistique d'attitudes modales incidentes au contenu propositionnel » (Galatanu, 2021 : §23) – et d'autre part, de *modalisation d'énonciation* – « configuration d'attitudes qui fondent l'intersubjectivité dans l'acte de parole » (*ibidem*) – s'articulent au sein du rapport d'information parlementaire. En nous appuyant sur un corpus constitué des rapports d'information parlementaire de la XVI^{ème} législature française produits entre mars et juin 2023, nous nous concentrerons sur le rôle d'actes illocutoires rapportés produits par le concours de marqueurs modaux et d'évidentialité et contribuant à la réalisation d'un macro-acte de prescription. Considérant comme Galatanu (2021 : §19) « que tout acte de langage est une prise de position » et que « tout acte de parole n'a pas seulement une force illocutionnaire et un contenu propositionnel » mais implique aussi « une décision du locuteur d'appliquer cette force à un contenu propositionnel », l'analyse des marqueurs modaux et de leur rôle argumentatif et performatif dans la réalisation d'une prescription, en la corrélant à l'analyse des marqueurs d'évidentialité, permettra de rendre compte du caractère séquentiel de l'action illocutoire et de déterminer comment diverses instances dialogiques, par différents procédés de modalisation, contribue à la performativité de l'institution parlementaire : que fait l'institution parlementaire lorsque l'objet des actes illocutoires qu'elle produit est la parole de l'autre ? Que fait-elle quand elle exploite les valeurs modales inscrites dans le dire d'autrui, notamment pour négocier la signification des mots utilisés ? Quelles actions politiques et institutionnelles ces reprises du dire d'autrui et ces modalisations permettent-elles ? Les valeurs modales ont-elles la même charge argumentative quand elles relèvent d'un discours cité, comme dans le rapport d'information parlementaire ?

L'analyse des valeurs modales *finies* et *épaisses*, et de leurs relations, nous permettra ainsi de comprendre comment se construit un bloc pragmatique de trois types d'actes de langage récurrents dans le rapport d'information parlementaire. Nous y distinguerons :

1. des actes de langage métadiscursifs et de dénomination qui opèrent un cadrage du protocole sémantique des mots, collocations et expressions mobilisées par l'institution elle-même ;
2. des actes assertifs rapportés qui favorisent la déférence épistémique (Paveau, 2013 : 57-58 ; Putnam, 1975 ; De Brabanter et alii, 2007) ;
3. des actes de langage expressifs rapportés qui permettent la mise en place de normes institutantes.

Bibliographie

DE BRABANTER et alii (2007), « Les usages déférentiels », dans A. Bouvier & B. Conein (éds), *L'épistémologie sociale. Une théorie de la connaissance*, Éditions EHESS, Paris, p. 139-164.

- GALATANU O. (2002), « Le concept de modalité : les valeurs dans la langue et dans le discours », in O. Galatanu (dir.), *Les Valeurs*, Nantes, Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin, p. 17-32.
- GALATANU O. (2021), « Construction discursive des valeurs sociales complexes et sémantisme des valeurs modales épaisses. *Retour à une vie normale* ». *Espaces Linguistiques*, (3). <https://doi.org/10.25965/espaces-linguistiques.434>
- PAVEAU M-A. (2013), *Langage et morale. Une éthique des vertus discursives*, Éditions Lambert Lucas, Limoges.
- PUTNAM H. ([1975] 2003), « La signification de “signification” », dans *Philosophie de l'esprit II*, trad. D. Boucher, Paris, Vrin, p. 41-83.

Delphine BATTISTELLI & Aline ETIENNE

Modyco, UMR 7114 CNRS - Université Paris Nanterre
 delphine.battistelli@parisnanterre.fr ; acm.etienne@gmail.com

La modalité au prisme des émotions et vice versa

Nous proposons de rendre compte dans cette communication de la première phase d'un travail mené à propos de la question générale suivante : comment et à quel point le marquage de la catégorie de la modalité entre en intersection avec le marquage des émotions dans les textes ? Dans cette première phase, nous nous restreignons au marquage seulement lexical des émotions comme de la modalité. Cela nous amènent à la constitution d'une ressource lexicale de 491 marqueurs de la modalité (accessible en ligne à l'adresse : <https://texttokids.ortolang.fr/semantics/>).

Notre méthodologie pour la constitution de cette ressource repose sur la comparaison entre deux ressources lexicales constituées indépendamment : (a) l'une pour l'expression de la modalité, cette dernière étant appréhendée dans une conception large, c'est-à-dire englobant entre autres les valeurs appréciatives et axiologiques ; (b) l'autre pour l'expression des émotions.

Pour constituer (a), nous nous sommes appuyées sur la typologie et les exemples proposés dans (Gosselin, 2010 : chapitre 7), soit 228 marqueurs qualifiés de “marqueurs modaux de référence” – cf. tableau 1.

		Nb de marqueurs	Prop. (%)
Total		228	
Catégorie modale	aléthique	45	19,7
	appréciatif	75	32,9
	axiologique	44	19,3
	boulique	34	14,9
	déontique	20	8,8
	épistémique	58	25,4
Niveau de positionnement de la modalité	intrinsèque	112	49,1
	extrinsèque	98	43,0
	inférence	18	7,9
Polysémie	oui	43	18,9
	non	185	81,1

Tableau 1 - Caractéristiques des marqueurs modaux de référence, issus de (Gosselin, 2010)

Pour constituer (b), nous nous sommes appuyées sur les lemmes issus du corpus de d'environ 28 000 phrases annotées manuellement en émotions (Etienne et al. 2022). Sur les 6 790 unités émotionnelles

identifiées, 7 204 déclencheurs y sont associés. Ces déclencheurs ont été tokenisés puis lemmatisés à l'aide de la librairie Stanza (Qi et al., 2020). Le lexique émotionnel issu de cette analyse comporte 2 174 lemmes différents, appelés ici « lemmes émotionnels ».

Nous avons alors effectué automatiquement l'intersection de (a) et (b) et avons pu voir que 48,2 % des marqueurs de référence (soit 110 marqueurs) correspondent à un lemme émotionnel. Comme l'illustre le tableau 2, ce sont principalement les catégories de l'appréciatif, de l'axiologique et de l'épistémique qui sont mobilisées dans l'expression des émotions. On note sans surprise que 45,5 % des marqueurs relèvent de la catégorie modale appréciative¹.

	Nb de marqueurs	Prop. (%)
Total	110	
	aléthique	18,4
	appréciatif	45,5
Catégorie modale	axiologique	16,4
	boulique	14,5
	déontique	9,1
	épistémique	24,5

Tableau 2 - Caractéristiques des marqueurs de référence correspondant à un lemme émotionnel

Nous avons ensuite étoffé cette première strate de ressource de marqueurs de modalité. Cette seconde étape s'appuie sur l'analyse manuelle systématique par un évaluateur expert de chaque lemme émotionnel ne coïncidant pas avec un marqueur de modalité de référence. L'évaluateur a déterminé, à l'aide de critères précis, s'il constituait ou non un nouveau marqueur de modalité. Au final, la ressource ainsi étoffée comporte 491 lemmes marqueurs de modalité.

Le tableau 3 montre, pour chacune des cinq catégories émotionnelles les plus fréquentes du corpus annoté présenté dans (Etienne et al. 2022), les trois lemmes marqueurs de modalité les plus fréquents. On observe l'association entre les catégories colère et axiologique d'une part, et joie et appréciatif d'autre part. En outre, on observe des marqueurs exprimant de l'épistémique uniquement pour la peur et la surprise.

Cat. émo.	Marqueur	Nb d'occ.	Cat. modale	Critère
colère	accuser	84	axiologique	définition
	critiquer	57	axiologique	synonyme de 'désapprouver'
	reprocher	28	axiologique	synonymie de 'réprouver'
peur	peur	129	appréciatif, épistémique	champ lexical de 'craindre'
	dangereux	80	appréciatif	définition
	menacer	43	appréciatif, axiologique	définition (en lien avec 'mal')
surprise	drôle	26	appréciatif	champ lexical de 'amuser'
	jamais	11	aléthique	<i>L. Gosselin</i>
	incroyable	9	appréciatif, épistémique	famille lexicale de 'croire'
joie	heureux	35	appréciatif	<i>L. Gosselin</i>
	fête	32	appréciatif	<i>L. Gosselin</i>
	content	32	appréciatif	synonyme de 'heureux'
tristesse	mal	33	appréciatif, axiologique	<i>L. Gosselin</i>
	triste	28	appréciatif	champ lexical de 'souffrance'
	mourir	24	appréciatif	champ lexical de 'souffrance'

Tableau 3 - Top 3 des lemmes émotionnels marqueurs de modalité

Références bibliographiques

- Brunot F. (1922). *La Pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Paris : Masson.
- Étienne, A., Battistelli, D., & Lecorvé, G. (2022). A (Psycho-)Linguistically Motivated Scheme for Annotating and Exploring Emotions in a Genre-Diverse Corpus. 13th Conference on Language Resources and Evaluation (LREC).
- Gosselin, L. *Les modalités en français*. Études Chronos, 2010.
- Qi, P., Zhang, Y., Zhang, Y., Bolton, J., & Manning, C. D. (2020). Stanza : A Python Natural Language Processing Toolkit for Many Human Languages. Proceedings of the 58th Annual Meeting of the Association for Computational Linguistics: System Demonstrations.

1 Ceci illustre bien le fait que F. Brunot (1922 : 541) ait pu dénommer cette catégorie « modalité sentimentale ».

Louise BEHE

EHESS (CRAL)

louisebehe@yahoo.fr

Énonciation et intensification : le cas de *même que*

Dans le cadre d'un travail plus général sur l'intensification dans la langue, nous nous intéressons à l'intrication entre argumentation et énonciation – notamment mise en relief par des travaux tels que Bourmayan (2012) ou Campora (2012) – et qui nous semble se cristalliser dans le fonctionnement du renchérissement *même que* tel que décrit par le TLFi :

« *Même que*. [Introduit dans l'énoncé une incidente par laquelle le locuteur ajoute une preuve supplémentaire, une confirmation à ce qu'il dit] ».

Le fonctionnement de l'articulateur semble ambigu : il pourrait apporter une preuve – et serait donc argumentatif – mais également permettre au locuteur de se décrire comme *pouvant dire* – et serait donc énonciatif. Notre hypothèse est que *même que*, dans les configurations *P même que Q*, agit sur le plan de l'énonciation, et modalise l'assertion de *P*. Plus encore : *même que* permettrait d'asserter plus fortement *P*.

Dans cette perspective, nous mobiliserons le cadre théorique de la Théorie Argumentative de la Polyphonie (TAP), dans la version que développe actuellement Marion Carel (2018, 2021, 2023). Forcée à la suite de la Théorie de la Polyphonie de Ducrot, la TAP considère non seulement que « le sens d'un énoncé contient une description de son énonciation », mais que « la description qui est faite, par l'énoncé, de son énonciation, est elle-même argumentative » (Carel, 2023). N'opposant plus modalité et contenu, la TAP propose de décrire l'énonciation par le biais des argumentations énonciatives – enchaînements argumentatifs qui paraphrasent le dire, et non plus seulement le dit.

On cherchera donc à analyser les argumentations énonciatives articulées par *même que*, comme dans (1), tiré du corpus ESLO2 :

(1)

- DS952: mais n'importe quoi y avait juste un un jacuzzi avec des bulles
DS952SOE: mais toi tu craques
DS952SOE: un jacuzzi avec des bulles il est
DS952MER: ah oui mais vous êtes allées au ski avec votre père
DS952: et qu'on est allé au ski mais oui
DS952SOE: y avait le hammam
DS952SOE: *même que* Valérie elle voulait pas que Mélissa elle y aille

où *P* semble exprimer une argumentation énonciative telle que « Je pense qu'il y avait un hammam donc je dis : 'il y avait un hammam' » compris comme concrétisant l'aspect [PENSER X DC DIRE X] appartenant à la signification de *penser* ; et *Q*, une argumentation énonciative du type « Je me souviens que Valérie ne voulait pas que Melissa y aille donc je peux dire qu'il y avait un hammam » compris comme concrétisant l'aspect [SE SOUVENIR DE X DC POUVOIR DIRE QUE Y] appartenant à la signification de *montrer*, ou *rapporter*.

On aurait alors dans (1) deux énonciations de *P* : une première, où le locuteur dit dire *P* parce qu'il pense *P*, et une seconde – une fois *P* articulé à *Q* par *même que* – où le locuteur dit dire *P* parce qu'il se souvient de *Q*.

Nos hypothèses sont donc les suivantes : articuler *P* à *Q* avec *même que* permettrait effectivement au locuteur de construire une certaine manière d'asserter *P*, où *Q* serait un argument, non pas pour *P*, mais pour *dire P* ; il serait plus fort de *dire P parce qu'on se souvient de Q* que de *dire P parce qu'on pense P*.

Bibliographie indicative

- Anscombre, J-C. & Oswald D. (1983), *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles, Pierre Mardaga.
- Bourmaysan, A., (2012), « Doute, certitude ou vérité restreinte ? Les paradoxes de la valeur sémantique de *sans doute* », dans Carel, M. (ed.) *Argumentation et polyphonie : de Saint-Augustin à Robbe Grillet*, Harmattan, Paris, p. 59-84
- Campora, M., (2012) « Mise en scène et désaveu du locuteur dans l'Argumentum Ornithologicum de Borges », dans Carel, M. (ed.) *Argumentation et polyphonie : de Saint-Augustin à Robbe Grillet*, Harmattan, Paris, p. 85-103
- Carel, M., & Ducrot, O., (2014), « Pour une analyse argumentative globale du sens », *Arena Romanistica*, n°14, p. 72-88
- Carel, M., (2018), « Les argumentations énonciatives », publié en traduction portugaise dans *Letrônica*, volume 11, n° 2, p. 106-124.
- Carel, M. (2021), « L'énonciation linguistique : fonctions textuelles, modes énonciatifs, et argumentations énonciatives », dans Behe, L., Carel, M., Denuc, C., Machado, J.C. (eds) *Cours de Sémantique Argumentative*, Pedro e João editores, p.349-371
- Carel, M. (2023), *Parler*, Pontes Editores, Campinas
- Ducrot, O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- Ducrot, O. (1993), « A quoi sert le concept de modalité ? » dans Dittmar, N., Reich, A., (éds.) *Modality of Language Acquisition, Modalité et acquisition des langues*, Berlin, New York, M. de Gruyter, p. 111-129.
- ESLO2. <http://eslo.huma-num.fr/>
- Perrin, L., (2016) « Des effets d'intensification associés aux formules : « Je vous dis pas », « C'est dire (si...) », « Y'a pas à dire », « Que dis-je », « Tu peux le dire » » dans J.C. Anscombre & L. Rouanne (éds.) *Histoires de dire*, Berne, Peter Lang, p. 249–269

Annoter la prise en charge : proposition d'un modèle au carrefour de deux approches énonciatives

Les travaux que nous souhaitons présenter ici concernent la proposition d'un schéma d'annotation de la notion de prise en charge énonciative et les résultats de son application à deux types de textes : (a) des textes issus de manuels scolaire d'histoire et (b) des textes considérés comme sexistes issus du réseau social Tweeter. Le recours à la notion de prise en charge énonciative pour l'analyse de ces deux types de textes sert deux objectifs applicatifs distincts. Pour (a), c'est une forme de rhétorique et/ou d'argumentation qui peut être plus précisément décrite en rapport avec des modes de transmission de valeurs (politiques, morales, ...) plus ou moins fortement assumées selon une période temporelle donnée, c'est pourquoi l'on adoptera une démarche contrastive en réalisant une partition du corpus (a) entre, d'une part, manuels anciens (textes édités sous la 3^e République) et, d'autre part, manuels modernes (textes édités dans la période actuelle); pour (b), c'est la prise de position en termes d'engagement ou au contraire de désengagement d'un locuteur par rapport à un certain contenu sexiste qui peut ainsi être plus clairement appréhendée. Recourir à un même schéma d'annotation pour ces deux types de textes permet d'éprouver la robustesse des concepts mobilisés en son sein ainsi que leur articulation.

Nous présenterons tout d'abord les résultats de l'annotation menée sur des échantillons des corpus (a) et (b). Ils permettent d'explorer la relation entre types de prise en charge et genres de discours en présence. Le schéma (cf. figure 1) repose sur la prise en compte de catégories fondamentales telles que embrayage, modalité (par exemple : modalité épistémique, la modalité appréciative) ou encore discours rapporté. Ces concepts - que nous articulons entre eux - sont issus de deux approches énonciatives, celle développée par J.-P. Desclés (2009) et celle développée par J. Authier Revuz sous le nom de représentation du discours autre (2020).

La figure 1 distingue notamment la catégorie qui renvoie aux énoncés qui ne présentent aucune marque de l'engagement ou du désengagement du locuteur. Nous l'avons nommée Non-engagement. Les premiers résultats d'annotation de (a) montrent une tendance plus forte au Non-engagement dans les manuels modernes (88% des propositions) par rapport aux manuels anciens (54.6%), avec un indice de spécificité (Lafon 1980) de +6,1 pour les modernes. Cette tendance peut s'expliquer par un recours plus important, dans les manuels anciens, aux modalités appréciatives (46.6% des propositions contre 5.3% dans les manuels modernes, indice de spécificité de +8,6) et déontiques (8% des propositions et absentes des manuels modernes). La contextualisation temporelle du référentiel, qui est un phénomène attendu dans le cadre d'une leçon d'histoire, est un peu plus présente dans les manuels modernes (57.3% des propositions contre 37.3% dans les manuels anciens, indice de spécificité de +2,4).

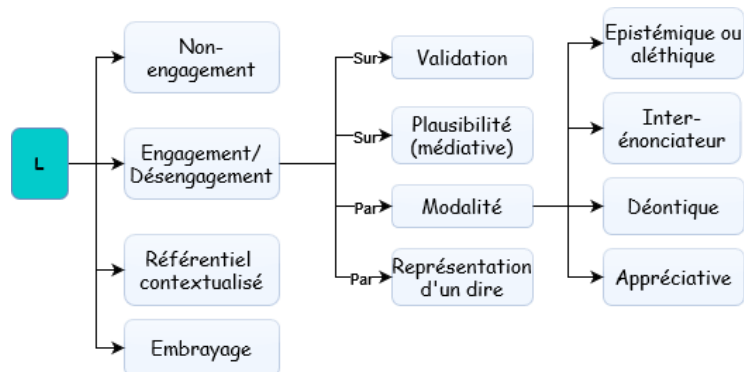


Figure 1 : Schéma simplifié d'annotation de la prise en charge

L'annotation du corpus (b) (non partitionné) selon le même schéma montre une absence totale de Non-engagement expliquée par l'omniprésence des diverses modalités (appréciatives : 74%), notamment inter-énonciateurs (ordre : 44%, implication du locuteur : 66%), propres au caractère intersubjectif des tweets et à la nature polémique de la thématique abordée.

A l'heure actuelle, nous travaillons à éprouver la robustesse de notre schéma en nous fixant comme objectif que l'application de celui-ci par plusieurs annotateurs sur un même lot de textes conduise à un taux de recouvrement des annotations identiques allant au-delà de 90% (dans la communauté du traitement automatique des langues, on parlera de calcul de l'accord inter annotateurs, noté AIA). Nous présenterons dans cette communication les premiers résultats de ces calculs d'AIA sur (a) et (b). A terme, nous visons le développement de systèmes de détection automatique. Etant donnée la différence de genres discursifs, nous nous orientons sur des systèmes reposant sur des échelles de classification différentes : la proposition pour (a), le token pour (b).

Bibliographie

- Authier-Revuz, J. (2020). *La Représentation du Discours Autre. Principes pour une description*. De Gruyter.
- Desclés, J. P. (2009). Prise en charge, engagement et désengagement. *Langue française*, (2), 29-53.
- Lafon, P. (1980). « Sur la variabilité de la fréquence des formes dans un corpus ». *Mots. Les langages du politique*, 1, 127-165.

Manuels scolaires

- Bendjebbar, A., Muracciolo, J. & Grégoire, I. (2004). Napoléon Bonaparte. In Histoire, géographie, sciences. CM2 (p. 26–28). Multilivre. Paris : Istra
- Boreau, M. (1874) Histoire de France en trente leçons à l'usage des élèves de six à douze ans par M. V. Boreau (p. 128-130). Paris, consultable sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9691119h/>

Anna COLLI*, Delphine BATTISTELLI*, Marie CHAGNOUX**

*Modyco, CNRS, Université Paris Nanterre ; **Cemtj, Université Paris 8
 annacolli99@gmail.com ; dbattist@parisnanterre.fr ; marie.chagnoux@univ-paris8.fr

Quel usage des marqueurs modaux dans les discours post-traumatiques ?

Nous partons du postulat que la modalité est une catégorie pertinente pour analyser les discours autour d'un événement traumatique. Nous nous appuyons sur des études en psychologie clinique et en

psycholinguistique qui s'intéressent notamment aux marqueurs linguistiques de ce type en raison de leur lien supposé avec les symptômes du trouble du stress post-traumatique (TSPT) (Auxéméry & Gayraud, 2021, Andrea et al., 2011). Parmi ces marqueurs, il est fait référence en particulier à une classe de marqueurs modaux, les *verbes cognitifs* ("penser", "croire", "savoir", ...) qui peuvent exprimer le positionnement du locuteur en termes épistémiques sur un contenu informationnel. Nous proposons d'étendre et de systématiser l'analyse de tels types de marqueurs.

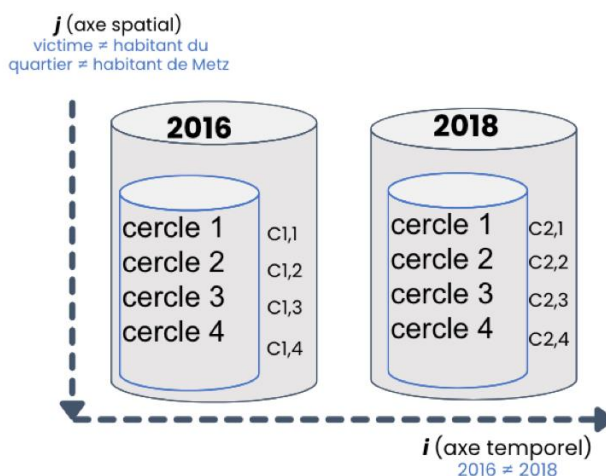


Figure 1

Notre corpus est composé d'entretiens semi-dirigés (1774 textes, d'une longueur moyenne de 15.000 tokens) relatifs aux attentats du 13 Novembre 2015 à Paris et à Saint Denis (appelé "corpus 13/11" dorénavant) collecté dans le cadre de l'étude 1000 du Programme 13-11⁴. Ce corpus, représenté dans la *figure 1*, est organisé selon un axe temporel (les mêmes personnes répondent aux mêmes questions en 2016 puis en 2018) et spatial (organisation en 4 cercles selon la distanciation physique des témoins aux attentats). Notre objectif global est de : (i) nous interroger sur les variations de modalité dans le contexte d'un événement traumatique par rapport à une situation plus neutre; (ii) questionner la variabilité modale en fonction de l'éloignement essentiellement spatial des locuteurs, toujours dans le contexte d'un événement traumatique ; (iii) questionner la variabilité modale en fonction de l'éloignement temporel dans ce même contexte.

Ces trois formes de variabilité modale sont interrogées à partir de la mesure qui en est faite par un processeur de repérage automatique de marqueurs modaux issu d'une chaîne d'analyse de textes initialement développée dans le cadre du projet ANR *TextToKids*⁵. Ce processeur repose sur le recours à des ressources lexicales issues de Gosselin (2010) et complétées par des marqueurs issus de l'analyse des émotions dans les textes telle que décrite dans Étienne (2023). Le processeur distingue 6 types de marqueurs modaux : aléthiques, épistémiques, bouliques, appréciatifs, axiologiques, déontiques. A l'heure actuelle, le processeur ne propose pas de stratégie de résolution de la polysémie de certains marqueurs ; il fournit ainsi en sortie la liste des valeurs sémantiques possibles pour un marqueur (e.g. devoir : déontique, aléthique, épistémique ; petit : épistémique ; besoin : aléthique, boulique). Dans la suite du travail décrit ici, il est ainsi à noter que, dans le cas de marqueurs polysémiques, ce marqueur sera comptabilisé autant de fois qu'il a de valeurs différentes.

⁴Contrat ANR-10-EQPX-0021-MATRICE volet Programme 13-Novembre qui bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'ANR au titre des investissements d'avenir France 2030. Cet article analyse des témoignages issus du corpus de l'Étude 1000, enregistrés en Phase 1 en 2016 et en Phase 2 en 2018 par l'INA ou l'ECPAD

⁵ <https://texttokids.ortolang.fr/>

modalité	13/11	Eslo	modalité	C1	C4
				phase 1 et 2	phase 1 et 2
Aléthique	17.5%	14.9%	Aléthique	17.8%	17.6%
Épistémique	30.9%	27.5%	Épistémique	29.3%	34%
Appréciative	16.7%	24%	Appréciative	17%	14.8%
Axiologique	9.6%	13.2%	Axiologique	9.9%	8.9%
Boulique	16.4%	11.5%	Boulique	16.9%	15.2%
Déontique	8.9%	8.9%	Déontique	9%	9.6%

Tableau 1

Tableau 2

modalité	C1 phase 1	C1 phase 2
Aléthique	16.4%	16.4%
Épistémique	32.4%	34.1%
Appréciative	17.0%	16.8%
Axiologique	9.1%	9.1%
Boulique	16.8%	15.3%
Déontique	8.4%	8.3%

Tableau 3

Nous nous proposons dans cette communication de présenter les résultats obtenus en utilisant ce processeur en termes de proportions de marqueurs modaux d'un certain type par rapport à l'ensemble des marqueurs modaux. Le tableau 1 montre les résultats obtenus sur la totalité du corpus *13/11* et ceux obtenus sur un corpus que nous qualifions de "neutre", le corpus *Eslo*⁶. Il s'agit ainsi ici de dégager les modalités spécifiques à un corpus de témoignages par rapport à un événement traumatique et donc de répondre à (i). *Eslo* est un corpus d'entretiens semi-directifs consacré à la perception qu'ont les habitants d'Orléans de leur ville. Nous avons soumis 231 textes de ce corpus (d'une longueur moyenne de 13000 tokens) au même processeur que celui utilisé pour le corpus *13/11*. Il ressort que la modalité boulique est plus représentée dans le corpus *13/11* tandis que la modalité appréciative est plus présente dans le corpus *Eslo*. Le tableau 2 montre les résultats fonction de l'éloignement spatial des locuteurs et vise donc à répondre à (ii). Nous remarquons un écart en ce qui concerne le pourcentage des marqueurs de modalité épistémique chez les témoins du cercle 1 par rapport à ceux, physiquement plus éloignés des attentats, du cercle 4. Le tableau 3 illustre la réponse à (iii). Il montre une non-variabilité des modalités en fonction de l'éloignement temporel dans le cas des individus du cercle 1 : le pourcentage des marqueurs reste constant pour toutes les modalités dans les entretiens menés en 2016 et 2018.

Nous compléterons cette première partie d'analyse quantitative par une réflexion autour des 10 marqueurs modaux les plus fréquents (e.g. dire, savoir, pouvoir) dans le corpus *13/11* en montrant les divergences en fonction de l'éloignement temporel et spatial.

Bibliographie indicative

Auxéméry, Y. et Gayraud, F., « Identification des marques du traumatisme psychique dans le langage parlé : définition de l'échelle diagnostique SPLIT-10 », *Annales Médico-psychologiques, Revue psychiatrique*, 2021, vol. 179, 10, p. 869-888.

D'Andrea, W., Chiu, P.H., Casas, B.R. et Deldin, P., « Linguistic Predictors of Post-Traumatic Stress Disorder Symptoms Following 11 September 2001 », *Applied Cognitive Psychology*, 2012, 26, p. 316-323.

Etienne, A., *Analyse automatique des émotions dans les textes: contributions théoriques et applicatives dans le cadre de l'étude de la complexité des textes pour enfants. Traitement automatique des langues*. Université de Nanterre - Paris X, 2023.

Gosselin, L. *Les modalités en français: la validation des représentations*, Vol. 1, Brill., 2010

⁶ <https://www.ortolang.fr/market/corpora/eslo>

La complexité modale dans la controverse du genre en contexte socionumérique. Le cas de la valeur sociale complexe *féminité*

Le genre, comme manifestation identitaire (factuelle et expérientielle), individuelle/collective/sociale, véhicule différents positionnements dont les imaginaires contemporains font preuve. Souvenons-nous, par exemple, des commentaires associés au physique de Miss France 2024, du taux élevé des femmes victimes de violences physiques/psychologiques, des commentaires dans la sphère socioculturelle qui revendiquent certaines images associées à la femme (confirmées ou subtilement tenues) mobilisées dans/par le langage. En effet, le répertoire de situations qui illustrent cette problématique semble être exhaustif. Malgré le fait que les sociétés et les cultures d'aujourd'hui hissent les drapeaux de l'égalité et de la diversité, le panorama actuel confirme que la féminité, en tant qu'expression d'identité dans le spectre du genre, ainsi que valeur sociale complexe, est circonscrite dans un espace de tensions. Il en découle que de nombreuses marques d'existence féminine, de vivre/sentir/penser/agir, passent par le prisme d'une vision (dé)stéréotypée, positionnant la féminité dans le contexte d'une controverse.

Partant du principe que la controverse « est une dispute (ou un conflit) qui performe le monde dans lequel elle s'inscrit [...] [et compte tenu qu'elle] provoque la création de nouveaux groupes d'acteurs, conduit à la production de nouveaux savoirs, modifie les règles et normes » (Méadel, 2018, p. 248), les constructions et représentations sociales de la féminité se trouvent dans un périmètre controversé à même de susciter certaines dynamiques de (re)construction idéologique. Dans cette perspective, les différents regards de la féminité dans des dispositifs discursifs hétérogènes, comme celui du discours socionumérique, donnent lieu à la robustesse du cinétisme sémantique du mot qui désigne cette valeur sociale complexe, pouvant véhiculer dès le niveau lexical des valeurs modales discordantes. Une telle « mouvance » dans le cas du lexème *féminité* (produite dans/par le discours), semble ainsi affecter son potentiel modal ou encore de signification, favorisant divers déploiements idéologiques en discours.

Dans cette communication, nous nous proposons d'examiner la complexité modale et le cinétisme du lexème qui désigne cette manifestation identitaire/valeur sociale complexe en question, à une époque où les représentations genrées se (re)(dé)construisent sur la base d'une controverse institutionnalisée par différents regards en discours. En l'occurrence, nous interrogeons la construction de conceptions et la possibilité de circulation des points de vue sur la féminité, de même que leur modalisation, dans des publications (datant de moins de trois mois) qui apparaissent sur trois écosystèmes technodiscursifs : Instagram, Tiktok et X (auparavant Tweeter). Dans cette lignée : quels positionnements associés à la féminité circulent-ils sur le web 2.0 vis-à-vis de la controverse du genre ? Or, notre hypothèse de départ sera que la signification du mot *féminité* expérimente différents degrés de complexité dans les espaces socionumériques, car ceux-ci facilitent différemment la construction/manifestation de soi et/ou d'autrui, et contribuent à la redéfinition de normes sociétales en harmonie avec différents jeux de (re)construction idéologique, particulièrement dans le cadre de ladite controverse. Nos réflexions (sur le plan théorique et méthodologique) seront menées à l'égard de, *primo*, la Sémantique des Possibles Argumentatifs SPA (Galatanu, 2018, 2021), ainsi que de l'approche sémantique unifiée des modalités et de la modalisation discursive habilitée par ce modèle ; *secundo*, des travaux de Rabatel (2012, 2021) sur le point de vue et la modalisation.

Notre contribution se structurera autour de trois moments. En premier lieu, nous rendrons compte du potentiel modal de *féminité* à partir de sa construction linguistique grâce au discours lexicographique. En deuxième lieu, nous procéderons à l'analyse des dynamiques du potentiel modal de la valeur sociale complexe qu'est la féminité, à partir de différentes occurrences discursives qui circulent sur les trois réseaux sociaux d'intérêt, dans le but de rendre compte de la manière dont le corpus socionumérique la reconstruit dans un contexte de controverse. En parallèle, nous rendrons compte des points de vue qui émergent de ces occurrences dans chacun des trois environnements du web 2.0. En définitive, nous proposerons une interprétation sur la manière dont tantôt les dynamiques modales associées à la féminité, tantôt les points de vue qui émergent, peuvent non seulement être générateurs du cinétisme sémantique, mais aussi cristalliser certaines marques à caractère idéologique.

Références bibliographiques

- Colas-Blaise M, Perrin L & Tore G.M (dir). (2016), *L'énonciation aujourd'hui. Un concept clé des sciences du langage*, Limoges, Lambert-Lucas, Linguistique et sociolinguistique, 452 p.
- Contreras E. G. (à venir), *Matérialisations discursives propres à la masculinité dans/par des technodiscours francophones. Points de vue, mémoire et dynamiques du sens autour des dires sur Tiktok*, GLAD !, 16. Varia.
- Contreras E. G. (2023), *Représentations contemporaines de la féminité et de la masculinité : de l'hétérogénéité de corpus à la (re)construction du sens linguistico-socio-culturel au prisme des (pré)(inter)discours genrés*, *Espaces Linguistiques*, (6), <https://doi.org/10.25965/espaces-linguistiques.573>
- Contreras E G. (2022), *Représentations croisées ainsi que mobilisation de valeurs sociales de la notion de masculinité : construction de la signification lexicale vis-à-vis du discours lexicographique à l'égard de quatre langues romaines*, SHS Web of Conferences 138, 11017, Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF. <https://doi.org/10.1051/shsconf/202213811017>
- Contreras E G. (2022), *Représentations, valeurs sociales et traits identitaires dans l'apprentissage et l'enseignement du FLE en contexte exolingue*, *Folios*, 56. 45–64. <https://doi.org/10.17227/folios.56-12273>
- Galatanu, O. (2018), *Sémantique des Possibles Argumentatifs. Génération du sens discursif et (re)construction des significations linguistiques. De la langue au discours. Du discours à la langue*, Bruxelles : Peter Lang.
- Galatanu, O. (2021), *Construction discursive des valeurs sociales complexes et sémantisme des valeurs modales épaisses. Retour à une vie normale*, *Espaces Linguistiques*, (3), <https://doi.org/10.25965/espaces-linguistiques.434>
- Garric N, Longhi J, Pugnère-Saavedra F, Rochemaix V. (2023), *Discours des terrains sensibles : recueil, analyse, intervention*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- Méadel, C. (2018), *Controverse et débat*, *Hermès, La Revue*, 80, p. 247-251. <https://doi.org/10.3917/herm.080.0247>
- Paveau, M-A. (2017), *Du microscope à la caméra subjective. Les observables natifs de l'internet — Numéro offert à Catherine Kerbrat-Orecchioni. Le discours et la langue*, 9.2. p. 159-172.
- Rabatel, A. (2021), *La confrontation des points de vue dans la dynamique figurale des discours. Énonciation et interprétation*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Rabatel, A. (2017), *Pour une lecture linguistique et critique des médias. Empathie, éthique, point(s) de vue*. Limoges, Lambert-Lucas.
- Rabatel, A. (2012), *Énonciateur, sujet modal, modalité, modalisation*, In Maury-Rouan, C, *Regards sur le discours*, Langues & Langage, Aix Marseille Université, p. 55-72.

La surmodalisation dans le discours de la bioéthique

Cette communication se concentre sur une caractéristique essentielle du discours bioéthique : l'entrelacement de la volition et du désir (modalités volitives-désidératives), des normes et des lois de la société (modalités déontiques) et des lois de la nature (modalités aléthiques). J'aborderai cette imbrication en termes de "surmodalisation" (Greimas 1976), dans une perspective sémantique.

Les données examinées consistent en des textes publiés par le CCNE – Comité consultatif national d'éthique – instance consultative créée en 1983, dont la mission principale est d'émettre des rapports et des avis sur les questions de bioéthique soulevées par les progrès scientifiques et techniques. Ce sont en particulier ses "avis" qui seront analysés dans le cadre de cette communication. En tant que textes institutionnels, les rapports et avis du CCNE partagent les caractéristiques des "discours d'autorité" (Monte & Oger dir. 2015). Ainsi, un trait distinctif des textes du CCNE est l'indirection et l'atténuation des recommandations, obtenues principalement par l'utilisation d'atténuateurs (Markkanen & Schröder dir. 1997) de nature modale (par exemple *sembler*, *falloir*, *paraître*, *apparaître*) qui relèvent de la modalisation et de la surmodalisation.

Dans les discours de la bioéthique, la modalité fait partie des stratégies linguistiques utilisées pour réaffirmer et renforcer les prescriptions éthiques. Je me concentrerai sur les relations entre la causalité naturelle, l'intentionnalité et les normes, mais d'autres catégories modales peuvent également intervenir, telles que les valeurs axiologiques (en particulier la modalité pragmatique). Ces relations peuvent être observées à deux niveaux dans les avis du CCNE :

- 1) au niveau descriptif ou informatif : le CCNE rend compte des progrès scientifiques, des questions éthiques et de l'évolution des représentations, et les expressions utilisées pour décrire tout cela impliquent souvent une complexité modale (*droit à choisir sa mort* ou *mort qui s'est institutionnalisée* sont des exemples clairs des relations entre les valeurs déontiques, les valeurs désidératives et les valeurs aléthiques) ;
- 2) au niveau prescriptif : il est directement lié aux positions affirmées par le CCNE et aux recommandations qu'il émet ; dans ce cas également, les modalités déontique, aléthique et volitive sont associées (par exemple, *une nécessaire rigueur paraît devoir s'imposer*).

Dans cette étude, l'accent sera mis sur le niveau prescriptif et la manière dont les recommandations sont formulées. Sur la base d'une étude préliminaire (Cozma 2009), je fais l'hypothèse que le CCNE utilise, entre autres, une stratégie linguistique qui s'appuie sur la surmodalisation aléthique afin de donner aux normes une dimension d'évidence (j'appelle cette stratégie "aléthisation des valeurs déontiques"). C'est cette stratégie qui est à l'œuvre dans la formulation « *une nécessaire rigueur paraît devoir s'imposer* ». En présentant les normes/obligations/interdictions comme des nécessités, le conseil atténue sa responsabilité en tant qu'institution, tout en donnant plus de force à la prescription elle-même, qui prend une dimension absolue, transcendant les lois de la société.

L'analyse est basée sur une conception sémantique des modalités, qui sont considérées comme des éléments constitutifs du sens lexical, similaires aux primitives sémantiques (Wierzbicka 1996) ou aux noèmes (Pottier 1992). D'une part, les modalités sont désignées par des mots modaux (*peut*, *possibilité*, *possible*) et d'autre part, elles font partie des représentations sémantiques attachées aux mots (on peut parler de modalité aléthique dans le cas de mots comme *mort*, *vie* ou *s'imposer*) (Galatanu 2000 ; Gosselin 2005). Ainsi, je considère que tous les mots du lexique peuvent véhiculer

une charge modale, plus ou moins forte. Quant aux mots modaux, ils jouent un rôle important, car ils agissent comme des opérateurs sémantiques : au niveau du discours on parle alors de "modalisation" et, lorsque la portée de l'opérateur modal contient d'autres valeurs modales, on parle de "surmodalisation".

References bibliographiques

- Cozma, A.-M. (2009) *Approche argumentative de la modalité aléthique dans la perspective de la Sémantique des Possibles Argumentatifs. Application au discours institutionnel de la bioéthique*, Thèse de doctorat, Université de Nantes. <https://theses.fr/2009NANT3021>
- Galatanu, O. (2000) Langue, discours et systèmes de valeurs. In: E. Suomela-Salmi (dir.), *Curiosités linguistiques*, Turku University Press, p. 80-102.
- Gosselin, L. (2005) *Temporalité et modalité*. Bruxelles : De Boeck/Duculot.
- Greimas, A.-J. (1976) Pour une théorie des modalités, *Langages*, n°43, p. 90-107.
- Markkanen, R. & Schröder, H. (dir.) (1997) *Hedging and Discourse: Approaches to the Analysis of a Pragmatic Phenomenon in Academic Texts*. Berlin: De Gruyter.
- Monte, M. & Oger, C. (dir.) (2015) *Discours d'autorité : des discours sans éclat(s) ?*, *Mots. Les langages du politique*, n°107. <https://doi.org/10.4000/mots.21844>
- Pottier, B. (1992) *Sémantique générale*. Paris: PUF.
- Wierzbicka, A. (1996) *Semantics. Primes and Universals*, New York, Oxford University Press.

Laurie DEKHISSI & Freiderikos VALETOPOULOS

Université de Poitiers, FoReLLIS (UR 15076)

laurie.dekhissi@univ-poitiers.fr ; fvaletop@univ-poitiers.fr

Analyse de la modalisation et des stratégies argumentatives chez les apprenants de FLE à l'oral

La présente proposition vise à explorer les stratégies mises en œuvre par les apprenants de français langue étrangère (FLE) pour construire et exprimer des arguments en français lors d'un exercice de production orale de niveau avancé (B2/C1). Quel que soit le traitement de l'argumentation par les manuels (voir par exemple Hamez 2013, 2014 ; Claudel & Doury 2018), force est de constater que le CECR (Conseil de l'Europe, 2021) propose un cadre bien spécifique portant son regard non seulement sur la définition de ce que c'est un monologue suivi argumentatif mais également sur ce qui doit servir de descripteur afin d'analyser les compétences des apprenants. Ainsi, d'après le volume complémentaire, le « monologue suivi : argumenter » constitue une des activités de production oral (ibid. : 75), et l'apprenant d'un niveau B2 peut « développer méthodiquement une argumentation en mettant en évidence les points significatifs et les éléments pertinents [...] développer une argumentation claire, en élargissant et confirmant ses points de vue par des arguments secondaires et des exemples pertinents [...] enchaîner des arguments avec logique [...] » (ibid. 75). Si l'on confronte cette description avec la définition du *discours argumentatif* proposée par van Eemeren & Houtlosser (2004)

« [L]e discours argumentatif est considéré comme un discours destiné à résoudre un conflit d'opinions grâce à l'évaluation de l'acceptabilité des positions en jeu, évaluation qui repose sur des critères dont la validité doit être admise intersubjectivement et dépend de leur capacité

à résoudre un problème déterminé. [...] L'argumentation doit être vue comme un phénomène fonctionnel, exprimable, social et dialectique. »

nous pouvons facilement souligner l'étrangeté de l'exercice auquel doivent répondre les apprenants allophones : il s'agit d'un exercice rhétorique en absence de conflit ou de confrontation d'opinion et de dialectique. L'apprenant doit construire seul les arguments et les contre-arguments afin de convaincre un interlocuteur fictif, joué par l'enseignant examinateur, qui n'est pas censé être convaincu ou non par l'apprenant.

Dans cette communication, nous nous penchons alors sur l'analyse d'un corpus de 20 productions orales d'une durée de 299,14 minutes d'apprenants allophones. Les résultats obtenus seront confrontés à un corpus comparable de 266,41 minutes, produit par 20 locuteurs natifs, ce qui nous permettra de mettre en évidence les stratégies et difficultés spécifiques rencontrés par les apprenants (voir entre autres Gagnon 2015, Kıran 2016).

Nous nous focaliserons sur les stratégies argumentatives utilisées par les apprenants à l'oral, et plus précisément sur les moyens de modalisation. A ce titre, nous étudierons l'utilisation de modalités verbales pour exprimer l'opinion, l'attitude ou la certitude du locuteur par rapport à ce qu'il avance et nous verrons comment ces éléments linguistiques lui permettent de nuancer son discours, d'exprimer la probabilité, la nécessité, la possibilité, etc. Examinons un exemple :

Apprenant de FLE [SCFR01S2] :

[...] **on** n'a pas besoin de **vraiment** euh faire des différences par rapport aux autres mais quand **on** est adulte **on** a notre réflexion [...] **mais** quand on est adolescent **on** n'a pas **vraiment** autant d'informations on n'a **pas vraiment** beaucoup de connaissance pour réflexion correcte [...] **on voit clairement** il y a des groupes d'amis [...]

Locuteur natif [SCLN25S1] :

[...] **je pense qu'on** peut parler d'addiction euh aux écrans et aux jeux vidéo **donc parce que** des jeunes vont toujours vouloir jouer [...] et **je pense que on peut peut-être** parler d'addiction des fois dans pour les échecs et les livres **mais que ça serait vraiment très rare** et que la même situation que les jeux vidéo n'est est très peu rencontrée et que **c'est pour ça que** c'est des choses dont on parle pas en fait et euh [...]

En comparant ces deux courts extraits on observe que le locuteur natif démontre une utilisation plus consciente et variée des phénomènes de modalisation. Il introduit des modalités épistémiques (« je pense que ») et appréciative (Gosselin 2017), exprime des hypothèses (« peut-être »), et intègre des adverbes d'atténuation (« très rare ») pour montrer une perspective nuancée. En revanche, l'apprenant de FLE utilise des verbes modaux pour exprimer la capacité et la nécessité et a recours de façon répétitive à l'adverbe « vraiment » pour donner de l'intensité à ses propos.

A la lumière de cette brève comparaison, nous verrons si l'analyse contrastive des deux corpus (apprenants de FLE et locuteurs natifs) nous permettra de tirer des conclusions plus générales quant à l'utilisation de la modalisation chez les apprenants de FLE.

Références

- Conseil de l'Europe, 2021, Un cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer, Paris, Didier.
- Claudiel, Chantal & Marianne Doury, 2018, Les arbres argumentatifs comme supports à l'enseignement de l'argumentation en FLE, Mélanges CRAPEL 39, 33-53.
- Gagnon, Roxane, 2015, Qu'est-ce qu'être compétent en argumentation à l'oral au secondaire professionnel ?, Le français aujourd'hui, 191, 45-56, <https://doi.org/10.3917/lfa.191.0045>

- Gosselin, Laurent, 2017, Les modalités appréciatives et axiologiques. Sémantique des jugements de valeur, Cahiers de Lexicologie 111, 97-119.
- Hamez, Marie-Pascale, 2013, Enseigner l'écriture avec la presse écrite : tour d'horizon des manuels de FLE, de l'approche communicative à la perspective actionnelle, in Abécassis M. et G. Ledegen, Écarts et apports des médias francophones – lexique et grammaire, Bruxelles, Peter Lang, 245-283.
- Hamez, Marie-Pascale, 2014, L'essai argumenté, un genre enseigné en classe de FLE : étude de manuels publiés entre 1984 et 2012, Synergies Pays Scandinaves 9, 79-92.
- Kıran, Ayşe, 2016, Les difficultés de l'enseignement de l'argumentation aux étudiants de FLE en Turquie, Pratiques 169-170, <https://doi.org/10.4000/pratiques.3127>
- van Eemeren, H. Frans & Peter Houtlosser, 2004, Une vue synoptique de l'approche pragma-dialectique, in Doury M. et S. Moirand/, L 'argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 45-71.

Iris Viviana DELGADILLO ESGUERRA, Erlin Patricia MESA CARRENO, Yenny Esperanza RODRIGUEZ GONZALEZ

Pontificia Universidad Javeriana, Bogotá Colombie
 anvila98@yahoo.fr ; yesperanza1820@gmail.com

Examens internationaux des langues : quelles représentations en milieu universitaire ?

Les examens internationaux qui visent la certification du niveau de compétence en langue étrangère sont devenus, dans certaines universités, une condition de validation des études supérieures et d'obtention du diplôme universitaire. Peu d'études rendent compte des facteurs déterminant la réussite ou l'échec des étudiants universitaires à ces examens et des conséquences que ceci entraîne dans leur futur professionnel et personnel.

Notre recherche s'inscrit dans le cadre d'une université colombienne où l'obtention du diplôme est conditionnée par les résultats aux examens internationaux : DELF B2 et IELTS score 7.0, TOEFL 95 points, MET 64 points, CAE niveau C, entre autres. Nous avons ciblé les étudiants ayant échoué à ces examens malgré le fait d'avoir réussi tout leur parcours académique obligatoire de la Licence. La plupart d'entre eux exerçaient sans diplôme le métier de professeur de langues dans des écoles, collèges et lycées privés, depuis 2 à 15 ans, dans l'attente de réussir les examens internationaux demandés par l'Université.

Ayant reconnu cette problématique, la direction de la Licence a proposé en 2020 un cours de remise à niveau des compétences en langues étrangères et pédagogie pour les exonérer du prérequis de l'examen international demandé par la Licence. 29 étudiants y ont participé et ont obtenu le diplôme de Licence en langues modernes en 2021. Le public de notre recherche se compose donc de 12 participants : 10 nouveaux diplômés ayant suivi le cours susmentionné et 2 étudiants de dernière année de Licence.

Le recueil des données a été fait à travers des bilans de savoirs et des entretiens d'explicitation des savoirs recueillis auprès de douze participants et est analysé, principalement, à la lumière de la sémantique argumentative en ce qui concerne la modalisation discursive. Celle-ci peut être abordée en termes de fonctions discursives que la mobilisation de certaines formes linguistiques (formes modales) et la construction de certaines prises de positions (valeurs modales) rendent possible (Galatana 2005).

A cet égard, les questions qui ont guidé cette recherche se placent dans deux axes : le premier sémantique et le second lié au rapport au savoir. Trois objectifs ont ainsi été définis :

- Rendre compte des mécanismes discursifs mobilisés par les participants pour parler de leurs expériences dans la représentation d'un examen international de langue étrangère ;
- Identifier la présence ou l'absence discursive des émotions lors de la présentation d'un examen international ;
- Établir la relation existante entre l'auto-perception académique et la performance des étudiants aux examens internationaux.

C'est ainsi que l'identification des facteurs affectifs, cognitifs et sociaux mobilisés lors de la présentation d'un examen international d'anglais et de français, dans l'occurrence, est donc indispensable pour la didactique des langues étrangères en contexte exolingue, car cela permettra aux professeurs de repérer certaines étapes dans l'apprentissage et d'agir pour éviter les conséquences négatives que l'échec aux examens entraîne aussi bien au niveau social, économique et émotionnel.

Les premiers résultats montrent des discours associant des valeurs modales différentes à la l'unité lexicale « examen » selon le moment où se place leur discours :

- avant : temps de préparation de l'examen,
- pendant : passation de l'examen,
- après la présentation de l'examen : conséquences du résultat de l'examen.

Chacun de ces trois axes temporels se caractérise par l'apparition des acteurs sociaux et des scénarios particuliers. Ceci nous permet d'identifier la prise de position (rupture de l'indifférence) faite par les participants concernant les examens internationaux : nous visons donc à déterminer la (re) (dé) construction du mot « examen » tout au long de leur parcours académique et professionnel. Les zones modales où se situent ces valeurs mobilisées peuvent nous guider vers l'identification des facteurs cognitifs, sociaux et affectifs qui interviennent dans leur construction du sens aussi bien dans leur rôle d'étudiants universitaires que dans leur rôle de professeurs de langues.

BIBLIOGRAFÍA

- Anscombre, J.-C., et Ducrot, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : P. Mardaga.
- Arnold, J.(2006). "Comment les facteurs affectifs influencent-ils l'apprentissage d'une langue étrangère?", *Éla. Études de linguistique appliquée*, 144, 407-425.
<https://doi.org/10.3917/ela.144.0407>
- Charlot, Bautier et Rochex (1992). *École et savoir dans les banlieues et ailleurs*. Paris, Armand Colin.
- CHARLOT, Bernard. (1997). *Du rapport au savoir: éléments pour une théorie*. Paris: Anthropos.
- CHARLOT, Bernard. (1999). *Le rapport au savoir en milieu populaire : Une recherche dans les lycées professionnels de banlieue*. Paris: Anthropos.
- Delgado, I. V. (2015). Analyse du concept « interculturel » dans le discours pédagogique et l'enseignement des langues étrangères en Colombie. *Signes, Discours et Sociétés, Sémantique des Possibles Argumentatifs et Analyse Linguistique du Discours. Hommage à Olga Galatanu*. Consulté sur <http://www.revue-signes.info/docu-ment.php?id=3887>
- Delgado-Esguerra, I.V. (2020). Représentation linguistique des mots civilisation, culture et interculturel. Quelles constructions identitaires véhiculées par les enseignants colombiens de français ? *Revista Colombiana de Educación*, 1(79), 273-300.
<https://doi.org/10.17227/rce.num79-7465>
- Ducrot, O. (1980). *Les mots du discours*. Paris : Les Éd. De Minuit.

- Delgado-Esguerra, I.V. (2019) Interculturel et FLE en Colombie: les dangers du pragmatisme. *Le Langage et l'homme: Les nouvelles voix/voies de l'interculturel*, Volume 541 N° 1-2019. EME Éditions.
- Fairclough, N. (2003). El análisis crítico del discurso como método para la investigación en Ciencias Sociales. *Métodos de análisis crítico del discurso*. Barcelona: Gedisa.
- Galatanu, O. (2002). Le concept de modalité : les valeurs dans la langue et dans le discours. Communication présentée à Les valeurs : Séminaire Le lien social, organisé par le cald-grasp, Nantes, 11 et 12 juin 2001. Maison des sciences de l'homme Ange Guépin.
- Galatanu, O. (2007). Sémantique des « possibles argumentatifs » et « axiologisation discursive ». Dans *Représentation du sens linguistique* il (pp. 313-325). Paris: De Boeck Supérieur.
- Hernández et al., (2013, enero). El estrés ante los exámenes en los estudiantes universitarios. Propuesta de intervención. *International journal of developmental and educational psychology*. Vol. 2, N° 1, <https://dialnet.unirioja.es/> ISSN 0214-9877, págs. 179-188
- Jiménez, P., et González, R. (2017). Las emociones y el rendimiento académico: la ansiedad ante los exámenes en estudiantes universitarios. XIV congreso nacional educativa-COMIE.
- Ruíz et al. (2018). *La tarea escolar: representaciones lingüísticas de los estudiantes*. Folios segunda época, N. 48, pp. 101-119
- Van Dijk, T.A. (2008), *Discourse and Context. A sociocognitive approach*. Cambridge: Cambridge University Press.
- VERMERSCH, Pierre. (2011). *L'entretien d'explicitation (7e édition)*. Issy-les-Moulineaux : ESF
- WODAK, R., et MEYER (2001). *Métodos de análisis crítico del discurso*. Barcelona: Editorial Gedisa, S.A.

Sarah DE VOGÜÉ* & François THUILLIER**

*Modyco, Université Paris Nanterre ; **Université de Chicago à Paris
devogue@parisnanterre.fr ; fthuillier@uchicago.edu

On va dire ou disons : deux façons de construire son énonciation, au fil du dire

On se propose d'avancer dans la description du fonctionnement des deux formules proches *disons* et *on va dire*, qui l'une et l'autre peuvent être considérées sinon comme des marqueurs modaux du moins comme des marques d'énonciation particulièrement mobilisées dans le déploiement de positions modales à des fins argumentatives. L'une et l'autre ont fait l'objet d'un nombre relativement important d'études dans différents cadres théoriques (voir bibliographie). Il s'avère que les analyses auxquelles elles ont donné lieu sont volontiers divergentes, selon notamment que l'accent est mis sur la « non-coïncidence » (entre interlocuteurs ou plus fondamentalement entre le dit et ce qui serait à dire) dans la lignée des travaux d'Authier-Revuz (2012(1995)), ou qu'il est mis au contraire sur une forme de consensus pour *on va dire* (Steuckardt, 2016) voire d'engagement pour *disons* (Franckel (2016) et Saunier (2012) pour certains de ses emplois). Beaucoup des études en question ont par ailleurs pu montrer que chacune des deux formules recouvre une palette assez large de valeurs, qui peuvent même par certains aspects être tenues pour contradictoires. Et la variation est suffisante en l'occurrence pour que l'on ait aussi de larges pans où les deux paraissent quasi interchangeables.

Pour rendre compte de leurs valeurs et de leurs modes de fonctionnement dans les énoncés, on se propose d'abord d'étudier leurs modalités d'insertion dans le contexte : le corpus utilisé est constitué de données de CFPP2000 ou obtenues grâce à Reverso via le détour des traductions anglaises ; on reprend aussi les données recueillies et traitées par Saunier, Steuckardt, Khachatryan, Franckel. On

soutiendra que les deux formules ne s'inscrivent pas dans le même type de contexte, et n'interagissent pas de la même façon avec lui : *disons* s'inscrit dans le cadre d'un débat, d'une alternative entre le vrai et le faux, quand *on va dire* travaille sur une éventualité prise dans une classe de possibles donnés comme équivalents les uns aux autres.

Pour rendre compte de cette différence, et pour arriver à une caractérisation précise du fonctionnement de chacune des formules, on proposera d'analyser chacun des composants qui les constituent : l'impératif d'un côté, l'auxiliaire *aller* de l'autre, l'infinitif, mais aussi le pronom *on*, et de l'autre côté la désinence *-ons*. On s'appuiera aussi sur des travaux antérieurs que nous avons pu mener sur le verbe *dire* lui-même. On s'oppose en effet sur le plan méthodologique aux théories de la grammaticalisation, considérant que chacun des moyens mobilisés dans une formule quelle qu'elle soit participe au calcul du sens, dans sa variation même.

Cela permettra de rendre compte à la fois des différences de contextualisation et aussi de ce que l'on décrira comme des différences de tempo, avec *disons* travaillant continuellement à nourrir l'avancée du discours quand *on va dire* avance par à-coups.

Ainsi nous espérons montrer que l'un comme l'autre, quoique chacun différemment, marquent en définitive ce qui est le travail du dire, et permettent de mieux comprendre en quoi il procède, d'un choix à l'autre, continuellement ou point par point, avec des formules empruntées ou avec des mots pesés, laissant ouvert le champ des possibles, ou venant clore un débat.

Bibliographie

- ANSCOMBRE, J.-C. & ROUANNE, L. (2016), *Histoires de dire. Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe 'dire'*, Peter Lang.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1995/2012), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non coïncidence du dire*, Lambert-Lucas.
- DELAHAIE, J. (2015), « Dis, dis donc, disons : du verbe au(x) marqueurs (s) discursif(s) », *Langue Française*, 186, 31-47.
- DE VOGÜÉ, S. & THUILLIER, F. (à paraître), « Comprendre pourquoi on va dire et disons varient : retour sur le mot dire, son histoire et ses variations » *Actes du 1^e Colloque de la TOPÉ*, Tours, 2022.
- FRANCKEL, J.-J. (2016), *Les formes impératives du dire : disons, dis, dites et leurs variantes*. in ANSCOMBRE, J.-C. & ROUANNE, L., *Histoires de dire. Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe 'dire'*, Peter Lang, 131-154
- KHACHATURYAN, E. (2011), « Disons et pour ainsi dire, deux marqueurs de la non-prise en charge? ». *La prise en charge énonciative. Etudes théoriques et empiriques*, 163-181.
- LABEAU, E. (2012), « Une façon d'indiquer la 'non-coïncidence entre les mots et les choses', on va dire... », in F. Neveu et al. (eds), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2012*, SHS Web of Conferences 1, 573-582.
- LANSARI, L. (2010), « On va dire : vers un emploi modalisant d'aller + infinitif », *Cahiers Chronos* 21, 119-139.
- PAILLARD, D. (2009), « Prise en charge, commitment ou scène énonciative », *Langue française*, 162, 109-128.
- SAUNIER, E. (2012), « Disons, un impératif de dire ? », *L'Information grammaticale*, 131, 25-34.
- STEUCKARDT, A. (2016), "À la recherche du consensus : on va dire, on va dire ça comme ça, on va dire ça", in ANSCOMBRE J.-C. & ROUANNE L., *Histoires de dire. Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe 'dire'*, Peter Lang.

Gwenaëlle FABRE

Laboratoire ligérien de linguistique UMR 7270,

CNRS-Universités d'Orléans et Tours, Bibliothèque nationale de France

gwenaelle.fabre@univ-orleans.fr

L'expression de l'obligation en samba leko : mode verbal, modalité de phrase et/ou discours rapporté ?

Langue Adamawa de la famille Niger-Congo parlée au Cameroun et au Nigeria par environ 10000 locuteurs, le samba leko est une langue isolante particulièrement économique qui a fait l'objet d'une description à partir de données collectées au Nord Cameroun (Fabre, 2004). La modalité de phrase (assertion/interrogation) occupe la fin de l'énoncé, alors que le système verbal se structure sur une opposition primaire de mode (indicatif/obligatif), marquée sur les pronoms sujet. En plus des pronoms possessifs, compléments et toniques des 1^e, 2^e, 3^e personnes et logophoriques, la langue présente en effet deux paradigmes de pronoms sujet : un paradigme « par défaut » utilisé dans les énoncés non verbaux et dans les énoncés verbaux à l'indicatif et un paradigme spécifique au mode obligatif. En outre, chaque mode dispose d'une conjugaison simple et de conjugaisons à auxiliaires. Enfin, la langue fait grand usage de constituants verbaux complexes dans lesquels des verbes perdent leurs valeurs processives pour des valeurs plus abstraites aspectuelles, modales ou orientatives (Fabre, 2010).

On s'intéressera ici au cadre spécifique du discours rapporté, où un énonciateur rapporte à son co-énonciateur ce qu'un locuteur a dit à son colocuteur. Dans sa forme la plus développée, ce type de production se compose d'une portion rapportante ('il dit [à]'), lieu de l'expression de modalités liées à la prise en charge du discours, et une portion rapportée.

Le stock lexical de verbes de parole étant relativement restreint (seuls sont attestés bà 'dire' et nèm 'demander'), deux procédés formellement très distincts permettent à l'énonciateur de sortir de sa neutralité apparente. Ils affectent la « partie rapportante » via la conjugaison du verbe de parole (appréciation de l'acte de parole dénoté ou la véracité des propos tenus : 'il a osé dire que', dans le sens de 'il aurait mieux fait de taire' ou dans le sens de 'il ment en disant') et la mention du colocuteur (effectivité de l'acte de parole dénoté : 'il a vraiment dit').

Mais, comme c'est souvent le cas dans les langues à logophorique, ce type d'énoncé se réduit en général à la « portion rapportée ». Celle-ci manifeste le plus fréquemment la transposition pronominale des propos initiaux (proche du discours indirect du français) : les pronoms de 1^e et 2^e personne renvoient au personnel de l'énonciation, les pronoms de 3^e personne de l'indicatif désignent la non-personne dans le sens de Benveniste, des formes identiques à la 3^e personne toniques ou obligatifs renvoient au colocuteur distinct du coénonciateur, les logophoriques renvoient au locuteur distinct de l'énonciateur. Dans ce contexte spécifique, les pronoms sujet dans les propos rapportés perdent donc leur charge modale (neutralisation de l'opposition indicatif/obligatif) et, quand il n'y a pas de « portion rapportante », le système de référence des pronoms personnels est le seul indice du caractère rapporté des propos.

Il s'agira donc d'analyser ce qu'une telle langue met à la disposition de l'énonciateur, pour modaliser son propos et la prédication qu'il comporte, et de s'interroger sur l'expression de l'obligation, comme mode verbal, modalité de phrase ou emploi particulier de discours rapporté.

Références bibliographiques

Authier-Revuz, J. (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages* 73, 98-111.

- Fabre, G. (2004), *Le samba leko, langue Adamawa du Cameroun*. München, Lincom Studies in African Linguistics. [{hal-00690371}](#)
- Fabre, G. (2010), « Sérialisation et hiérarchisation dans le système verbal du samba leko, langue Adamawa du Nord-Cameroun », *Journal of African Languages and Linguistics* 30(2), 231-261. [{10.1515/JALL.2009.010}](#). [{hal-00937407v2}](#)
- Ngamountsika, É. (2013), *Le discours rapporté dans l'oral spontané : l'exemple du français parlé en République du Congo*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Vion, R. (2004), « Modalités, modalisations et discours représentés », *Langages* 156, p. 96-110.

Caroline FACQ-MELLET*, **Sabine LEHMANN***, **Emilie NEE****

*Université Paris Nanterre, Modyco ; **Université Paris-Est Créteil, CEDITEC

caroline.facqmellet@gmail.com ; sabine_lehman@yahoo.fr; nee.emilie@gmail.com

La construction discursive de l'éthos dans les rapports de laboratoire de l'université de Nanterre (1970-1984) : analyse comparative de deux profils énonciatifs

La communication que nous proposons a pour objectif d'étudier des stratégies argumentatives spécifiques à l'œuvre dans les rapports d'activité produits par certains laboratoires de recherche de l'université de Nanterre sur la période 1970-1984 (loi Sauvageot). Issu du projet Labex ArchivU*, le travail que nous proposons d'exposer ici s'intéresse plus particulièrement à la construction discursive des ethos dans ces écrits, résultant de profils énonciatifs spécifiques et conçus comme preuve en faveur d'une conclusion principale identique et le plus souvent explicitement exprimée. Cette conclusion est une demande de faire, et, sur la période étudiée, il s'agit généralement d'une demande de subvention du laboratoire. L'ensemble du rapport suit de ce point de vue le schéma de Toulmin, avec en particulier la possibilité d'extraire de la cellule argumentative données, loi de passage et conclusion dans la forme prototypique suivante:

Données : notre laboratoire produit des recherches de qualité

Loi de passage : généralement, lorsqu'un laboratoire scientifique produit des travaux de qualité, il est subventionné

Conclusion : subventionnez notre laboratoire

Si la fonction argumentative du rapport structure l'organisation générale de l'écrit produit (avec en particulier la position finale de la demande qui oriente ainsi l'ensemble du rapport), l'éthos discursif construit se diffuse dans l'ensemble de la production textuelle et permet d'étayer la donnée "notre laboratoire produit des recherches de qualité". La communication a deux objectifs principaux : il s'agira tout d'abord de montrer le fonctionnement argumentatif complexe de l'éthos dans le rapport d'activité de laboratoire. Celui-ci relève en effet d'une forme originale d'éthos collectif (Amossy 2021) où l'énonciateur se trouve dans un rapport métonymique de nature actancielle avec le laboratoire lui-même : non seulement l'éthos construit par les ressources discursives, donne, de manière traditionnelle, une autorité à l'écrit produit, mais, de manière plus originale, il construit une image de la recherche elle-même produite au sein du laboratoire, dans la mesure où les qualités de l'énonciateur en tant que chercheur reflètent les qualités de l'activité scientifique du laboratoire dont on souhaite justement montrer la valeur. Le deuxième objectif de la communication est, corollairement, de proposer une étude comparative de deux ethos dans des laboratoires relevant de deux disciplines scientifiques différentes : littérature française (Centre des Sciences de la Littérature

-CSL) et linguistique (Centre de Néologie Lexicale-CNL). Poursuivant ainsi les recherches de Lethier et Née (2022) mettant en évidence les logiques disciplinaires à l'œuvre dans les productions discursives des rapports d'activité de laboratoire, nous montrerons qu'il existe des variations dans les ethos produits. Postulant à la suite de Maingueneau (2022) un lien privilégié entre énonciation et ethos, nous mettrons en évidence les "profils énonciatifs" spécifiques des rapports de ces deux disciplines, configurant des ethos différents. Nous montrerons que ceux-ci sont en relation directe avec les valeurs admises par chacune des deux disciplines pour caractériser une recherche de qualité.

L'ethos discursif issu des rapports d'activité du CNL se caractérise par une forme de désincarnation, de rationalisation et d'accent porté sur la fonctionnalité, en relation avec un profil énonciatif marqué par le désancrage énonciatif et la modalité déontique alors que l'ethos émanant des rapports du CSL privilégie des qualités humaines, passionnelles et relationnelles au service de la recherche conçue comme aventure humaine.

Ces profils sont construits par un faisceau de traits se déployant sur l'ensemble de la production écrite, de types syntaxiques, lexicaux, énonciatifs et d'opérations discursives et textuelles.

*Cette communication s'inscrit dans le projet collectif ArchivU du Labex *Les passés dans le présent*, qui se donne pour objectif d'analyser les mutations de l'université à travers l'évolution de deux genres de discours, les comptes rendus de conseils d'administration et les rapports d'activité de laboratoire.

Bibliographie

Amossy, R. (2000), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin

Amossy, Ruth (éd.). 1999. *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos* (Lausanne : Delachaux & Niestlé)

Amossy, Ruth. 2010. *La présentation de soi. Ethos et identité verbale* (Paris : PUF)

DOI : 10.3917/puf.amoss.2010.01

Amossy, Ruth. 2021. « Qu'est-ce que l'ethos collectif. Sciences du langage et sciences sociales », *Ethos collectif et identités sociales, Amossy, Ruth & Eithan Orkibi (éds). (Paris : Classiques Garnier), 21-52,*

ARISTOTE, *Rhétorique*, Paris, Les Belles Lettres, 1967.

Lethier et Née (2022) « 'Nous' dans les "rapports d'autoévaluation" de la recherche : un révélateur de logiques disciplinaires et institutionnelles ? », *Cahiers de praxématique*, [En ligne], 77, 2022.
URL : <http://journals.openedition.org/praxématique/7858>

Maingueneau D., 2014, « Retour critique sur l'ethos », *Langage et société*, 149, pp. 31-48

Maingueneau D., 2022, *L'ethos en analyse du discours* (Louvain-la-Neuve : éditions Academia).

TOULMIN, S.E., *Les usages de l'argumentation*, PUF, Paris, 1993 (1958)

Jean-Claude GUERRINI

Chercheur associé au laboratoire ICAR (CNRS - ENS de Lyon - Université de Lyon)

Jean-Claude.Guerrini@orange.fr

Argumentation, modalisation, valeurs. En lisant *Les Défricheurs* d'Éric Dupin

Dans une perspective argumentative où les énoncés sont produits en vue de la persuasion, on se trouve nécessairement conduit à poser la double question de l'orientation donnée au propos et de la force qui lui est imprimée par des moyens verbaux. La dynamique ainsi engendrée dépend de la manière dont le locuteur se situe, au travers des modalités, à l'égard de son interlocuteur, de son énoncé et de son propre acte d'énonciation.

L'étude des modalités donne lieu à divers partis pris théoriques et méthodologiques qui peuvent sembler complémentaires ou incompatibles. Il en résulte souvent un partage entre conception restreinte et conception élargie des modalités, le contenu de chaque catégorie variant selon les auteurs. L'hétérogénéité des modalités, la diversité de leurs moyens d'expression expliquent la perplexité des théoriciens au point que la notion proposée par Bally s'est vue remise en cause (Ducrot, 1979).

Diverses tentatives se sont néanmoins succédé pour opérer des classements efficaces (Meunier 1981, Charaudeau 1992, Le Querler 1996). O. Galatanu, dans une démarche pionnière, a pour sa part proposé de relier modalités et valeurs (2002, 2003).

L'apport de L. Gosselin constitue sans nul doute une étape majeure de la recherche dans la mesure où il parvient dans *Les Modalités en français, La validation des représentations* (2010) à procéder, grâce à un petit nombre de paramètres, à une distribution cohérente des diverses modalités et des moyens d'expression par lesquels elles se manifestent. Surtout, il propose un modèle qui permet, comme le montrent les articles ultérieurs qui s'en inspirent, de montrer comment jugements de fait et jugements de valeur, bien qu'indubitablement distincts, peuvent se combiner dans des énoncés complexes.

Il est possible à partir de cette démarche, en prenant quelques libertés avec certaines de ses décisions terminologiques, de rendre compte de manière précise des rapports entre modalisation et dimension axiologique (expression des valeurs dans la diversité de leur expression, opérations de valorisation et/ou de dévalorisation). La topique des modalités peut ainsi se voir articulée à une topique axiologique autonome, cette clarification permettant de mieux saisir la manière dont les locuteurs parviennent à énoncer leurs jugements en intégrant des points de vue qui leur sont étrangers, voire franchement hostiles, la théorie de la polyphonie fournissant une ressource indispensable (Ducrot 1984, Rabatel 2008, 2019).

Cette présentation théorique sera menée en recourant, notamment, à des énoncés tirés du livre du journaliste Éric Dupin (*Les défricheurs. Voyage dans la France qui innove vraiment*, La Découverte, 2014) qui relate ses échanges avec de nombreux acteurs de terrain, mais aussi à des documents mentionnés dans cet ouvrage (textes, livres ou sites). Lors des rencontres évoquées, ainsi que dans les matériaux collectés, constats, diagnostics, évaluations, souhaits, projets fournissent l'occasion d'observer conjointement l'usage des modalités et l'actualisation de valeurs ou de systèmes de valeurs.

Références

Bally, C. (1932/1965), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke (4e édition revue et corrigée).

Charaudeau, P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.

Colas-Blaise, M., Perrin, L. & Tore, G.M. (dir.) (2016), *L'Énonciation aujourd'hui. Un concept clé des sciences du langage*, Limoges, Lambert-Lucas, coll. Linguistique et sociolinguistique.

- Ducrot, O. (1980), *Les Échelles argumentatives*, Paris, Éditions de Minuit.
- Ducrot, O., (1993), « A quoi sert le concept de modalité ? », dans Dittmar N.& Reich A. (eds.), *Modalité et acquisition des langues*, Berlin, Walter de Gruyter, 111-129.
- Galatanu, O. (2002), « La dimension axiologique de l'argumentation », in *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Éditions Kimé, 93-107.
- Galatanu, O. (2003), « La construction discursive des valeurs », in *Valeurs et activités professionnelles*. Séminaire du Centre de Recherche sur la Formation du Cnam, Paris, L'Harmattan.
- Gosselin, L. (2010), *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam, New York, Rodopi.
- Gosselin, L. (2017), « Les modalités appréciatives et axiologiques. Sémantique des jugements de valeur », *Cahiers de Lexicologie*, n° 111, 97-119.
- Guerrini, J.-C. et E. Majerczak (1999), *L'Argumentation au pluriel. Polyphonie, valeurs, points de vue*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Guerrini, J.-C. (2019), *Les Valeurs dans l'argumentation. L'héritage de Chaïm Perelman*, Paris, Classiques Garnier.
- Guerrini, J.-C. (2022), *Conflits de valeurs et corrida. Une étude argumentative de la controverse*, Paris, L'Harmattan.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2016), « De la linguistique de l'énonciation à l'analyse du discours en interaction : l'exemple des axiologiques », in Marion Colas-Blaise, Laurent Perrin et Gian Maria Tore, *L'Énonciation aujourd'hui. Un concept clé des sciences du langage*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2016), « Axiologisation des termes affectifs et affectivisation des termes axiologiques : le cas des débats présidentiels », *Les émotions et les valeurs dans la communication II. Entrer dans l'univers du discours*, Peter Lang.
- Le Querler, N. (1996), *Typologie des modalités*, Caen, Presses Universitaires de Caen.
- Monte, M. (2011), « Modalités et modalisation : peut-on sortir des embarras typologiques ? », *Modèles linguistiques*, 64, 85-101.
- Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L. (1973), *Traité de l'argumentation : La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Plantin, C. (2016), *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*, Lyon, ENS Éditions.
- Rabatel, A. (2017), *Pour une lecture linguistique et critique des médias. Empathie, éthique, point(s) de vue*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Rabatel, A. (2019), « Énonciateurs Premiers, Seconds, Points de Vue, Modalité et Intentionnalité aux Défis de l'Interprétation », *Recherches en Langue et Littérature Françaises*, Vol. 13, No 23, Printemps & Été 2019, 165-188.

Les images comme marqueurs modaux dans les conversations numériques : fonctions énonciatives et argumentatives

La modalité est, en linguistique, traditionnellement envisagée – et ce quelle qu'en soit l'approche (Bally, 1944, Gosselin 2010, Portner 2009, 2018) – comme un phénomène purement linguistique. On considère ainsi que des marqueurs linguistiques (interjections, verbes modaux, adverbes, etc.) renvoient (sémantiquement et/ou pragmatiquement) à des modalités qui portent sur des contenus propositionnels. Notre propos, dans cette communication, est de montrer que la modalité n'est pas cantonnée aux signes linguistiques mais que des signes iconiques visuels (autrement dit, des images) peuvent eux aussi signifier des modalités qui portent sur des contenus propositionnels. Il s'agira donc de décrire le fonctionnement sémantico-pragmatique de ces marqueurs modaux iconiques, mais aussi et surtout d'en explorer les impacts, en termes énonciatifs et argumentatifs, sur les conversations tenues en contexte numérique.

Dans son travail conséquent sur les relations texte/image, Klinkenberg (2020) propose un arsenal d'outils permettant d'expliquer et de décrire les relations syntaxiques et sémantiques entre l'image et le texte. Il évoque notamment les différents effets que peuvent avoir l'allotopie ou l'isotopie entre le texte et l'image. Nous nous appuierons dans un premier temps sur ses travaux pour élaborer une nouvelle relation entre les énoncés verbaux et visuels : la modalisation. L'approche du corpus sera fondée sur une analyse sémiotique des images, que nous décomposerons en « iconèmes » (voir Halté 2019) liés à des significations modales précises. Nous utiliserons aussi les travaux de Gosselin (2010), en linguistique : nous montrerons qu'il est possible d'envisager l'image comme un marqueur modal à part entière, qui remplit les différents critères que propose Gosselin pour décrire les modalités, et nous montrerons aussi quels types de modalité les marqueurs modaux iconiques véhiculent habituellement.

Nous passerons ensuite à l'analyse d'exemples tirés de corpus de conversations numériques (où le texte et l'image se côtoient de façon quasi permanente – voir par exemple les emojis, gifs, stickers et autres vidéos insérées dans les messages écrits) pour explorer les effets énonciatifs de ces marqueurs modaux iconiques. Nous montrerons par exemple comment ces marqueurs permettent de moduler le degré de prise en charge (au sens de Rabatel 2006, Laurendeau 2006) – c'est-à-dire la façon dont le locuteur se constitue comme l'instance énonciative responsable des contenus propositionnels énoncés. Cette modulation, selon différents degrés de prise en charge, permet au locuteur de se positionner finement par rapport à ce qu'il dit.

Une fois ce fonctionnement énonciatif éclairci, nous évoquerons le rôle de ces modalisateurs iconiques en termes, d'abord, de cadrage de la conversation, puis de leur impact (global et local) argumentatif. Dans la théorie de la pertinence, les calculs de sens s'ancrent toujours dans un arrière-plan modal – ce qu'on appelle « speaker attitude » (voir Ahern 2010). Nous montrerons que les marqueurs modaux iconiques sont constitutifs de cet arrière-plan modal, et que cela joue un rôle, au niveau conversationnel, dans les positionnements argumentatifs des intervenants. Nous montrerons aussi que les marqueurs modaux iconiques peuvent être dialogiques (au sens de Bres et Novakowska 2002) et servir à montrer un positionnement, au niveau de l'échange cette fois, par rapport aux énoncés produits par l'interlocuteur. En effet, modaliser un énoncé produit par autrui, c'est, éventuellement, lui montrer sa sympathie, son empathie, ou au contraire une forte dysphorie,

positionnements qui ont tous un rôle important dans les séquences argumentatives. Nous observerons des séquences de conversation dans lesquelles ce cadrage argumentatif prend tout son sens.

Bibliographie indicative :

- Ahern, Aoife. *Speaker attitude in Relevance Theory: an overview*. 2010, p. 147-67. *ResearchGate*, <https://doi.org/10.13140/RG.2.1.1061.8326>.
- Bally, C. *Linguistique générale et linguistique française*. A. Francke, 1944.
- Bres, Jacques, et Aleksandra Nowakowska. « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive ». *Le sens et ses voix*, édité par Perrin Laurent, Metz : Université de Metz, 2006, p. 21-48. *HAL Archives Ouvertes*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00438494>.
- Gosselin, Laurent. *Les modalités en français - La validation des représentations*. Editions Rodopi B.V., 2010.
- Klinkenberg, Jean-Marie. « Pour une grammaire générale de la relation texte-image ». *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, n° 185-186, 185-186, juin 2020. *journals.openedition.org*, <https://doi.org/10.4000/pratiques.8436>.
- Laurendeau, Paul. « Préassertion, réassertion, désassertion : construction et déconstruction de l'opération de prise en charge ». *Langue française*, vol. n° 162, n° 2, 2009, p. 55-70.
- Portner, Paul. *Modality*. OUP Oxford, 2009.
- Portner, Paul. *Mood*. OUP Oxford, 2018.
- Rabatel, Alain. « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée... » *Langue française*, vol. n° 162, n° 2, 2009, p. 71-87.

Bibliographie personnelle :

- HALTÉ, P. (2023), « Reformuler le texte par l'image ? Le cas des émoticônes et émojis dans quelques conversations numériques », In *Dire et redire I, Formes et enjeux de la reformulation, Travaux linguistiques du Cerlico 34*, Anquetil, S., Lefebvre Scodeller, C., Mauroy, R., Polge, O., (dirs), pp. 79-95, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- HALTÉ, P. (2022), « Modalities in written chat interactions : A complex system », *Language is a complex adaptive system : Explorations and evidence*, Lund, K., Basso Fossali, P., Mazur, A., Ollagnier-Beldame, M. (dirs.), Brelin, Language Science Press, pp. 95-108, disponible en ligne : <https://langsci-press.org/catalog/book/334>
- HALTÉ, P., (2022), « Modalité et jugement dans les relations texte/image », In *Signata*, n°13, disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/signata/3673>.
- HALTÉ, P., GOUX, M., (2020), « Qu'est-ce que programmer par un mode d'emploi de jeu vidéo ? », In *Langue Française*, n°206, pp. 111-126, disponible en ligne : <http://www.revues.armand-colin.com>.
- HALTÉ, P., GOUX, M., (2020), « Les relations texte/image dans les notices de jeu de stratégie », In *Pratiques*, n°185-186.
- HALTÉ, P., MAGUÉ, J.-P., ROSSI-GENSANE, N., (2020), « De la segmentation dans les tweets : signes de ponctuation, connecteur, émoticônes et émojis », In *Corpus*, n°21, disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/corpus/4619>.
- HALTÉ, P., (2020), « Emojis, émoticônes, smileys ? Proposition de classement terminologique selon des critères énonciatifs », In *Interfaces Numériques*, vol. 8, n°2, disponible en ligne : <https://www.unilim.fr/interfaces-numeriques/3956>.
- HALTÉ, P., (2020), « Hybridité oralité/littératie dans les interactions numériques : les gestes à l'écrit, description et fonction », In *Pratiques*, n° 183-184, disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/pratiques/7123#ftn2>

- HALTÉ, P., (2020), « Les émoticônes : de la signification des affects aux stratégies conversationnelles », In *Communiquer*, n° 28, disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/communiquer/4851>
- HALTÉ, P. (2020), « Hélas, de l'interjection à l'adverbe ? », *Marques d'oralité et représentation de l'oral en français*, Saiz Sanchez, M., Rodriguez Somolinos, A., Gomez Jordana Ferary, S. (dirs.), Madrid, Presses Universitaires Savoie Mont-Blanc, pp. 209-226.
- HALTÉ, P. (2019), « Enjeux sémiotiques et pragmatiques de l'intégration des émoticônes (et interjections) à des outils de traitement automatiques de corpus numériques », *Le Sens des Données*, Paris, L'Harmattan, pp. 131-155.
- HALTÉ, P., 2018, *Les interjections et les émoticônes dans le tchat*, Limoges, Lambert-Lucas.
- HALTÉ, P. (2018), « Émoticônes et modalisation : ancrage énonciatif du locuteur dans un corpus de t'chat », *L'expression des sentiments : de l'analyse linguistique aux applications*, PUR, Rennes.
- HALTÉ, P. (2017). « Modalisation et implicite : usage de l'interjection dans un corpus de t'chat », in Anquetil, S., Elie-Deschamps, J., Lefebvre-Scodeller, C., (dirs.), *Autour des formes implicites*, Rennes, coll. « Rivages linguistiques », Presses Universitaires de Rennes, pp 79-95.
- HALTÉ, P., (2019), « Iconicité et signification modale : l'émoticône, de l'icône du corps au geste énonciatif », In *Médiation et Information*, n°47, disponible en ligne : <https://www.mei-info.com/revue/47/159/iconicite-et-signification-modale-lemoticone-de-licone-du-corps-au-geste-enonciatif/>.
- HALTÉ, P., (2018), « Positionnement syntaxique des interjections et des émoticônes : modalité, portée, visée. », In *Cahiers de Praxématique*, Montpellier, Université de Montpellier : Praxiling, disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/praxematique/4633>.
- HALTÉ, P., (2017), « Émoticônes et modalisation dans un corpus d'enseignement à distance (via t'chat) », In *Études de linguistique appliquée*, n° 184, Paris, Klincksiek, pp. 441-452.
- HALTÉ, P., (2016), « Enjeux sémiotiques et pragmatiques de l'étude des émoticônes », In *Réseaux*, n° 197-198, pp. 227-252.
- HALTÉ, P., COLAS-BLAISE, M. (2012), « Le geste énonciatif dans le t'chat. L'interjection, l'acronyme et l'émoticône, ou comment (se) montrer à l'écrit », In *Variations textuelles et variétés discursives*, Le Discours et la langue n° 2.2, Rosier, L., Calabrese, L., (dirs.), E.M.E., Fernemont, url : <http://www.lediscoursetlalangue.be/tome-2-2-2010-2012/>.
- HALTÉ, P. (2011), « Formules interjectives et identité linguistique des internautes : différents usages pour différentes langues ? » In Marillaud, P., Gauthier, R., (dirs.), Actes du colloque international « CALS 2011 : Traduire... interpréter », 07/2010, *Traduire... Interpréter*, (pp. 415-427). Toulouse, CALS/CPST.

Jie JIANG

Laboratoire Ligérien de Linguistique (UMR 7270),
Universités d'Orléans et de Tours, CNRS, Bibliothèque Nationale de France
jie.jiang@etu.univ-tours.fr

La particule finale *sa* en chongqinghua – dialecte mandarin parlé dans la ville de Chongqing

Les particules finales sont des morphèmes se trouvant à la fin de l'énoncé. D'après Li et Thompson (1989, 317 ; ma traduction), « [...] la fonction de ces particules finales est de relier, de manières variées, au contexte conversationnel l'énoncé auquel elles sont attachées, et d'indiquer comment cet énoncé doit être compris par l'auditeur. »

Les particules finales sont absentes dans les récits historiques – « mode d'énonciation qui exclut toute forme linguistique *autobiographique* » (Benveniste 1966, 239). En revanche, elles sont très présentes dans les conversations informelles et expriment des attitudes très subtiles du locuteur. Elles se situent donc sur le plan du discours, c'est-à-dire « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (Benveniste 1966, 242).

Le Querler (1996, 14) définit la modalité comme « l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé », il est donc possible de considérer les particules finales comme des marqueurs modaux. Mais les particules finales ont aussi un lien avec l'attitude et la position (réelle ou supposée) de l'interlocuteur. En résumé, elles expriment « diverses attitudes, subjectives et intersubjectives, de la part du locuteur » (Chappell et Peyraube 2016, 321 ; ma traduction). Une analyse adéquate des particules finales ne saurait se passer de l'intersubjectivité. Ce terme « renvoie à la façon dont les langues naturelles, dans leur structure et dans leur manière normale de procéder, pourvoient le locuteur des expressions de sa conscience des attitudes et croyances de la personne à qui il s'adresse [...] » (Traugott 2010, 33 ; ma traduction).

Cette étude vise à analyser le fonctionnement de la particule *sa* dans une perspective modale et intersubjective, et dans des énoncés authentiques issus soit d'entretiens que j'ai menés auprès de natifs, soit de séries diffusées par la chaîne de télévision locale. Nous pourrions constater que les énoncés auxquels la particule *sa* est attachée se donnent à comprendre comme une évidence. Par exemple, une femme dit à son mari que sa firme organise une sortie dans le cadre d'une réunion annuelle. Son mari répond :

xau sa.

bien PF

C'est bien (et le fait que ce soit bien est une évidence pour moi et pour toi).

Cette étude cherchera à montrer, de manière concrète, comment la valeur d'évidence se construit à travers la particule finale *sa* dans des énoncés très variés. Pour cela, nous serons amenés à esquisser une hypothèse sur le fonctionnement spécifique et invariant du marqueur.

Bibliographie

Benveniste, Émile. 1966. *Problèmes de Linguistique Générale 1*. Paris : Gallimard.

Chappell, Hilary, et Alain Peyraube. 2016. « Modality and Mood in Sinitic ». Dans *The Oxford Handbook of Modality and Mood*, édité par Jan Nuyts et Johan van der Auwera, 296-329. New York : Oxford University Press.

Le Querler, Nicole. 1996. *Typologie des Modalités*. Caen : Presses Universitaires de Caen.

Li, Charles N., et Sandra A. Thompson. 1989. *Mandarin Chinese : A Functional Reference Grammar*. Berkeley : University of California Press.

Traugott, Elizabeth Closs. 2010. « (Inter)subjectivity and (Inter)subjectification : A Reassessment ». Dans *Subjectification, Intersubjectification and Grammaticalization*, édité par Kristin Davidse, Lieven Vandelanotte, et Hubert Cuyckens, 29-71. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.

Les verbes modaux et les agents « nous » et « on » dans la presse de la crise sanitaire

Dans le cadre d'un projet⁷ étudiant les représentations de l'ordinaire de la crise dans les discours journalistiques de la période du Covid-19, nous avons analysé la représentation des contraintes et des possibilités d'agir de divers agents sociaux sollicités dans la presse au moyen des structures linguistiques révélées par les verbes modaux *devoir*, *pouvoir* parmi d'autres (Käsper à paraître). Dans un corpus de 24 263 451 mots, comportant tous les textes ayant utilisé le mot clé < covid-19 > dans les quotidiens *Le Monde* et *Le Figaro* en 2020, nous avons cerné, par les calculs des cooccurrences effectués par SketchEngine, d'une part, les sujets syntaxiques les plus saillants pour ces modaux et, d'autre part, les verbes d'activité correspondant à ces sujets. La distribution des types d'activités plus ou moins actives ou passives en fonction des types de sujets sera présentée dans la communication en termes d'*agentivité*, problématique devenue particulièrement importante dans les temps contraignants du Covid (Huotari et Taivalkoski-Shilov 2021, Chatar-Moumni al 2023).

Après avoir cerné les associations concernant les sujets nominaux (*gouvernement*, *les Français*, etc), l'analyse se concentrera sur les sujets pronominaux (avant tout *nous* et *on*). Comme l'ont montré Bouzereau et Mayaffre (2022), les pronoms peuvent se teinter de potentiels argumentatifs différents dans l'usage, de sorte que dans une campagne politique, par exemple, « le *nous* formerait vertueusement la polis, [alors que] le *on* la désagrègerait ». Nous analyserons, dans notre corpus de presse, si les *nous* évoqués sont inclusifs majoritairement au nom des valeurs de la polis et quels sont les vecteurs d'agentivité dans les emplois de *on* + verbe modal + verbe d'activité. Les données indiquent que sans adhérer à un *nous* plutôt politique, les structures en *on* témoignent dans notre corpus surtout d'une agentivité patientive et cependant 'débrouillarde', qui joue sur un axe de *realis/irrealis* (Chu 2008, Käsper 2015), ce qui fait écho à une certaine « défiance » notée dans les médias français de l'époque également par Moirand (2021).

Références

- Bouzereau, C., Mayaffre, D. (2022), « Menaces sur le *nous*. De l'usage problématique des pronoms dans le discours politique français contemporain », *Cahiers de praxématique*, n° 77, <https://doi.org/10.4000/praxématique.7778>
- Chatar-Moumni, N., Lachet, C. & Roig, A. (2023), « Agentivité à l'AP-HP au début de la pandémie de Covid-19 : des soignants témoins et acteurs », *Langue Française*, n° 220, 4/2023, pp. 79-101.
- Chu, X. (2008), *Les verbes modaux du français*, Paris, Ophrys.
- Huotari, L., Taivalkoski-Shilov, K. (dir) (2021), « Agentivité et discours rapporté », *Synergies pays riverains de la Baltique*, n° 15, pp. 7-13.
- Käsper, M. (2015), « Polysémie du verbe *pouvoir* par des équivalents de traduction. Possibilités en négation et l'intensif des emplois postmodaux ». *Actes du XIXème Congrès des Romanistes Scandinaves: Le XIXème Congrès des Romanistes Scandinaves, Reykjavik, 12.-15.aug.2014*. Sigrún Ástríður Eiríksdóttir (dir), <http://conference.hi.is/rom14/rom-lectures/>
- Käsper, M. [à paraître], « Pourrons-nous agir ou doit-on attendre ? Les verbes modaux dans la communication journalistique de la crise sanitaire », in Silletti, A.M. (dir), *Repères-DoRiF*, n° 1, 2024.

⁷ L'étude présentée a bénéficié du financement par le Conseil estonien de la recherche, au titre du projet PRG934 « Imaginer l'ordinaire de la crise » ("Imagining Crisis Ordinarity").

Moirand, S. (2021), « Instants discursifs d'une pandémie sous l'angle des chiffres, des récits médiatiques et de la confiance », in Favart, F. & Silletti, A.M. (dir), « Constellations discursives en temps de pandémie », *Repères-DoRiF*, n° 24.

Xiangfeng KONG

Laboratoire STIH, Sorbonne Université

fengandamelie@163.com

Le marqueur discursif *je puis dire* et son équivalent en chinois 可以说

L'association du verbe modal *pouvoir* avec le verbe de parole *dire* suscite un intérêt particulier dans la recherche sur les verbes modaux, comme le montrent les constructions telles que *si je peux dire*, *si je puis dire*, *si on peut dire*, *si nous pouvons dire*, etc. Dans ce type de constructions, le sens de *pouvoir* ne saurait être décrit en termes de possibilité, qui est plutôt interprété dans un sens discursif (Vetters & Barbet, 2015; Barbet, 2013, p. 63-69; Le Querler, 1996, p. 124). En français, l'attention est principalement portée sur la construction *si je puis/peux dire*⁸ (cf. Ciry, 2019, 2014; Rouanne, 2016), tandis que la structure *je puis dire*, indépendante de *si*, est moins étudiée.

Dans la langue chinoise, la construction 可以说⁹ semble être équivalente à *je puis dire*. La littérature se penche principalement sur la subjectivation de cette construction (Qi, 2022; Li, 2019; Yang & Wang, 2014), montrant que 可以说 en tant que marqueur énonciatif est historiquement postérieur à la structure prédicative 可以说, dont les deux composants conservent leurs sens initiaux, qui expriment respectivement le sens de permission et d'acte de dire. Or, est-ce une caractéristique propre à la langue chinoise, ou commune aux deux langues en question ? Très peu de recherches portent sur les verbes modaux dans le domaine comparatif français-chinois, et encore moins sur la comparaison entre les deux structures *je puis dire* et 可以说.

L'hypothèse de l'existence de similarité entre les deux structures découle de l'étude *des Confessions* et de leur traduction en chinois. Nous avons identifié une vingtaine d'occurrences de *je puis dire* dans le texte original, suivies d'une complétive, ou en position détachée, c'est-à-dire isolée du cotexte droit et gauche. Parmi celles-ci, six fonctionnent comme des marqueurs discursifs, représentant un ensemble restreint mais significatif des emplois discursifs de la structure *je puis dire*. Toutes ces occurrences ont été reconstruites par la structure 可以说. Nous nous demandons dès lors si *je puis dire* et 可以说 sont soumises à des processus similaires dans leur formation. Cette dernière remplit plusieurs fonctions dans la langue chinoise, qui résultent d'une évolution linguistique diachronique, est-ce le même cas pour *je puis dire* en français ? Afin de répondre à cette question,

⁸ Cette étude se focalise spécifiquement sur la comparaison entre *je puis dire* et 可以说, sans aborder la question de *je peux dire* et 可以说. Il convient cependant de souligner que nous adoptons la même perspective que celle de Rouanne (2016, p. 272), considérant *je puis dire* comme une variante de *je peux dire*, même si les deux formes ne sont pas strictement équivalentes sur le plan pragmatique.

⁹ 可以说 *kěyǐ shuō*, littéralement *pouvoir dire*. 可以 *kěyǐ* est l'un des verbes modaux prototypiques de la langue chinoise. Ce verbe modal est polysémique, qui est au sens de « X permet au sujet parlant de réaliser l'action dénotée par le verbe à l'infinitif ». X renvoie à la source de la modalité, qui se réfère à la fois aux conditions intérieures et extérieures du sujet parlant.

nous procédons à une comparaison diachronique des deux structures linguistiques. En outre, nous examinons synchroniquement quelques exemples de textes modernes à l'aide des bases de données françaises Frantext et chinoises CCL pour évaluer si les deux constructions remplissent des fonctions similaires dans les énoncés.

Cette étude vise à déterminer l'existence de similarités formelles et sémantiques entre ces deux structures, ainsi que la manière dont ces expressions modales se manifestent dans les langues respectives. Elle ouvre de nouvelles perspectives dans la compréhension des constructions *verbe modal+dire* et facilite la traduction de ces structures dans les pratiques traductionnelles franco-chinoises, notamment à cette nouvelle ère de l'intelligence artificielle.

Bibliographie

- Barbet, C. (2013). Sémantique et pragmatique des verbes modaux du français : Données synchroniques, diachroniques et expérimentales [Thèse de doctorat]. Littoral.
- Ciry, G. (2014). Et « puis » : Quoi encore ? Pour une nouvelle justification de la persistance de PUIS en français contemporain : Le cas de « si je puis dire ». 8, 1961-1976.
- Ciry, G. (2019). Itinéraires de deux phrases préfabriquées, « si je puis dire » et « si vous voulez » : Quand « pouvoir » régit dire mais que « vouloir » reste sans réaction. Cahiers de lexicologie, 1(114), 249-271.
- Le Querler, N. (1996). Typologie des modalités. Presses Universitaires de Caen.
- Li, J. F. (2019). « 可以说 » 的固化历程及语用功能 Grammaticalisation et fonction pragmatique de la construction « 可以说 ». Revue universitaire de l'Institut de Suihua绥化 学院学报, 39(11), 63-65.
- Qi, W. X. (2022). 汉语 « 情态动词+说 » 的话语标记化—以 « 可以说 » 的功能演变为 例 Évolution diachronique du marqueur discursif « verbe modal + dire »—L'exemple de « 可以 ». 山东师范大学学报(社会科学版) Revue universitaire de l'Université Normale de Shandong (Science sociale), 67(4), 121-133.
- Rouanne, L. (2016). Modalisation et expression de la réserve : « si on peut dire », « si je puis dire », « si j'ose dire ». Histoires.
- Vetters, C., & Barbet, C. (2015). Les emplois illocutoires de « pouvoir ». Revue Lexique, 22, 171-187.
- Yang, L. L., & Wang, G. S. (2014). « 可以说 » 向弱断言成分发展的主观化历程
- Subjectivation de « 可以说 » vers un élément ayant pour fonction d'affaiblissement illocutoire. Revue universitaire de l'Université de Hubei (Science sociale et philosophique), 41(6), 141-145.

Kim LEHTONEN

Université de Turku (Finlande)

khjleh@utu.fi

Le potentiel de signification du sigle OGM

La notion d'OGM peut apparaître sous la forme longue « organisme génétiquement *modifié* » ou « organisme génétiquement *manipulé* ». Notre questionnement porte sur les valeurs modales attribuées à ces trois formes différentes d'*OGM*, d'une part, et d'autre part, sur le statut sémantique plurivoque du sigle (qui peut se lire de manières différentes ; cf. Courbon et al. 2016). Cette exploration s'inspire des travaux récents sur les lexèmes *manipuler/manipulation* et *modifier/modification* dans le contexte de la bioéthique (Cozma & Lehtonen 2023 ; Lehtonen 2022).

Adoptant la vision de la construction du sens postulée par la Sémantique des possibles argumentatifs qui se sert également de la notion de modalité (Galatanu 2005, 2018), nous visons à rendre compte du protocole sémantique d'*OGM* – ce qui ne va pas de soi, puisqu'en utilisant la forme longue (« organisme génétiquement modifié/manipulé »), la signification peut être accentuée différemment en fonction de l'adjectif choisi (*modifié* ou *manipulé*). C'est pourquoi nous commencerons par discuter la spécificité sémantique du sigle par rapport aux formes longues.

Pour réaliser cette étude sur le potentiel de signification d'*OGM*, nous nous appuyons sur un corpus de commentaires à une « discussion » qui porte sur l'article Wikipédia *Organisme génétiquement modifié*. Les commentaires ont été laissés dans cette section entre 2003 et 2013, et le corpus collecté consiste approximativement en 2 500 occurrences du sigle OGM. Le corpus discute l'organisation de l'article et a une dimension métalinguistique, mais on relève également des stéréotypes intéressants, parmi lesquels des stéréotypes contradictoires tels « naturel » et « nég-naturel », et des stéréotypes axiologiques tels « nocif » (« OGM DONC nocif »).

Quant à la modalisation, nous supposons que le sigle *OGM* hérite de la charge modale des lexèmes *manipuler* et *modifier* (voir Lehtonen 2022 ; Cozma & Lehtonen 2023 : § 29). Nous avons déjà vu que, dans le contexte de la bioéthique, il y a une modalisation négative prédominante des syntagmes verbaux « manipuler/modifier + embryon/cerveau/ADN », et que la modalisation déontique pour interdire ces actions est très souvent présente (Lehtonen 2022). Dans cette communication, nous approfondirons cet aspect sur la base des occurrences d'*OGM* susmentionnées.

Bibliographie

- Courbon, Bruno, Lambert, Maxime & Dion-Girardeau, Samuel. 2016. La fabrique du sigle : entre focalisation référentielle et (re)dénomination. *Neologica* 10 : 171–216.
- Cozma, Ana-Maria & Lehtonen, Kim. 2023. Les fondements sémantiques de la préférence pour *manipuler* ou *modifier* dans le contexte de la bioéthique. *Corela* 21(2).
- Galatanu, Olga. 2005. La sémantique des modalités et ses enjeux théoriques et épistémologiques dans l'analyse des textes. In Gouvard, Jean-Michel (éd.), *De la langue au style*. Lyon : Presses universitaires de Lyon. DOI : 10.4000/books.pul.20785
- Galatanu, Olga. 2018. *Sémantique des Possibles Argumentatifs. Génération du sens discursif et (re)construction des significations linguistiques*. Bruxelles : Peter Lang.
- Lehtonen, Kim. 2022. Manipulation et modification scientifique : un regard sur les orientations argumentatives. *Synergies pays riverains de la Baltique* 16 : 179–198.

Effets argumentatifs de « selon + [hum] » marqueur de modalisation en assertion seconde

Cette communication portera sur les effets pragmatico-argumentatifs différenciés, dans différents genres discursifs, de « selon + [hum] » forme que nous envisageons dans le cadre de la Représentation du Discours Autre (Authier-Revuz 2020), comme marquant une Modalisation en Assertion Seconde (MAS). En effet à côté des formes traditionnelles - Discours Direct, Discours Indirect, Discours Indirect Libre – le modèle intègre les formes de modalisation, MAS ou MAE (Modalisation Autonymique d’Emprunt). Dans ce cadre, les 5 « modes » de RDA sont définis de façon abstraite comme une combinaison de traits différentiels, ouvrant chacun sur une « zone » de formes relevant de différents plans descriptifs, de la morpho-syntaxe à la cohérence discursive, et donnant lieu *in fine* en discours à des effets de sens extrêmement variés. Pour saisir ces effets de sens, nous nous appuyons sur la catégorie du genre de discours, appréhendée à trois niveaux de saisie, du plus au moins explicite : pragmatique (le genre remplit une fonction souvent explicitée dans le nom du genre), énonciative (le genre configure un sujet du discours) et enfin interdiscursive (les implicites relèvent d’une formation discursive) (Dumoulin *et al.* 2022).

Or la forme « selon + [hum] » présente des emplois qui semblent étroitement liés aux caractéristiques du genre et qui sont le support d’effets pragmatico-argumentatifs que l’on peut décrire en relation avec ce genre. Pour ce faire nous analyserons trois corpus : un corpus diachronique de comptes rendus (CR) de conseils d’administration (CA) universitaires (produits dans le cadre du projet ArchivU – cf. Dumoulin *et al.* 2022), un corpus de comptes rendus de conseils municipaux et un corpus de textes scientifiques constitué à partir de la base Scientext, en utilisant les méthodes de la textométrie – en particulier concordanciers et recherche des cooccurrents. Les premières explorations sur le corpus de CR de CA indiquent une corrélation entre l’emploi de « selon + [hum] » et une série de marqueurs de dissensus : guillemetage, négation, verbes de dire dissensuels en particulier. Dans ce genre, l’expression semble ainsi marquer de la part du locuteur L une distance vis-à-vis des propos représentés, s’inscrivant dans les processus complexes de représentation des dires des participants au conseil, entre fidélité et euphémisation. Dans les textes scientifiques en revanche, un premier sondage montre que « selon + [hum] » apparaît fréquemment en fin de paragraphe pour résumer la pensée de l’auteur cité.

A partir de ce travail, nous nous proposons de discuter la notion d’argumentation, que nous envisageons pour notre part non pas comme une propriété de la langue mais comme un phénomène discursif (Amossy 2011 entre autres) que nous appréhenderons dès lors sous l’angle du « genre de discours ». Ainsi, si l’on envisage le triple niveau de saisie du genre décrit ci-dessus, on pourrait considérer que, pour accomplir la fonction qui est la sienne, le genre construit une certaine représentation – schématisation (Grize 1990) – de la réalité, mais aussi du locuteur (notion d’ethos). On pourrait dès lors se demander si les implicites signalant l’inscription dans une formation discursive (un interdiscours ?) peuvent être rapprochés des évidences partagées qui, selon Amossy, constituent le socle de l’argumentation.

Amossy R., 2011, « Des sciences du langage aux sciences sociales : l’argumentation dans le discours », *A contrario*, 2011/2 (n° 16), p. 10-25. DOI : 10.3917/aco.112.0010. URL : <https://www.cairn.info/revue-a-contrario-2011-2-page-10.htm>

- Amossy, R. (dir.), 2018a, « Repenser la ‘dimension argumentative’ du discours », in *Argumentation et analyse du discours*, (20). [En ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/aad/2492>.
- Amossy, R. 2006 [2000], *L’argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- Coltier. D. & Dendale. P., 2004a, «Discours rapporté et évidentialité. Comparaison du conditionnel épistémique et des constructions en selon S », in Lopez-Munoz J.-M. Marnette S., Rosier L. (éds.). *Le discours rapporté dans tous ses états: question de frontières 1*. Paris, L’Harmattan.
- Dumoulin H., Facq-Mellet C. et Sitri F., 2022, « La fabrication discursive de l’université : comptes rendus et rapports scientifiques en diachronie. Présentation », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 78, mis en ligne le 01 décembre 2022, consulté le 15 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/8135> ; <https://doi.org/10.4000/praxematique.8135>
- Grize J.-B., 1990, *Logique et langage*, Paris-Gap, Ophrys.
- Schrepfer-André G., 2004, «Quelques remarques pour une analyse sémantique comparative de selon, d’après et pour énonciatifs», in Lopez-Munoz J.-M., Marnette S., Rosier L. (éds.), *Le discours rapporté dans tous ses états: question de frontières 1*, Paris, L’Harmattan.

Daura MÉNDEZ

Université d’Oviedo (Espagne)
dauralnz20@gmail.com

Au-delà de la temporalité : analyse de l’(inter)subjectivité des marqueurs en *fin*

Cette proposition explore l’évolution de trois marqueurs discursifs formés sur le substantif *fin* en français: *enfin*, *à la fin* et *au final*. Initialement ancrés dans une notion temporelle, ces éléments ont transcendé leur cadre phrastique pour acquérir une signification plus procédurale (et moins conceptuelle) en tant qu’éléments «métadiscursifs» (Borreguero Zuloaga et López Serena, 2010) et d’organisation textuelle, notamment dans les mouvements de clôture d’une série discursive.

Ce nouveau statut catégoriel de marqueur discursif s’accompagne d’autres transformations : la valeur sémantique d’origine commence à évoluer jusqu’à prendre de nouveaux *effets de sens* qui, loin de cette temporalité initiale, manifestent l’expression de l’attitude du locuteur, c’est-à-dire la représentation du monde du locuteur (Combettes, 2008 : 140).

En s’appuyant sur la linguistique textuelle (Adam, 1990) ou l’approche métadiscursive (Hyland, 2005), on observerait que cette évolution partirait alors d’un sens temporel originel – avec la fonction de clôture discursive d’une série chronologique –, dériverait en d’autres fonctions telles que l’énumérative (dite aussi d’organisation textuelle), la fonction de synthèse ou celle dite aspectuelle – cette valeur traditionnellement identifiée avec l’impatience ou le soulagement est un trait sémantique où l’accord approuvé est largement attendu, ce qui nous montre déjà certains traits de la subjectivité dans sa signification – et aboutirait à un troisième groupe de fonctions qui, bien qu’elles aient quelque chose de l’origine temporelle dans le sens de « formulation finale », ont pleinement acquis un sens d’intersubjectivité. Il s’agit, par exemple, des valeurs de reformulation (*i.e.* explicative, correctrice, de reconsidération...) ou des valeurs « affectives » qui marquent l’objection, l’opposition, la résignation, le rejet ou l’invalidation d’un énoncé.

Ainsi, afin d’analyser et de justifier de manière exhaustive ces différentes valeurs, nous mènerons une approche méthodologique –à la fois diachronique et synchronique –basée sur la compilation et le traitement de corpus linguistiques. À l’aide de la base de données Frantext et du langage de programmation Python, nous étudierons 300 occurrences de chaque marqueur (du XX^e et du XXI^e

siècle) pour observer, d'une part, comment ces éléments se spécialisent dans le temps pour remplir une fonction spécifique et, d'autre part, la caractérisation et la délimitation des formes qui remplissent cette fonction, tout en prenant en considération la notion de *subjectivation* (Traugott, 1995, 2010 et 2022) ; (Traugott et Dasher, 2002) et les enchevêtrements de l'intersubjectivité (Kerbrat-Orecchioni, 1980).

En résumé, cette étude vise à analyser certains marqueurs discursifs temporels en *fin*, car ils jouent un rôle crucial dans la construction du sens et de l'expression de la subjectivité dans le discours, ce qui contribue au dialogue entre les théories de l'énonciation, de la modalisation et de l'argumentation.

Références bibliographiques

- ADAM J.-M. & REVAZ, F. (1989). Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d'énumération et de reformulation. *Langue française*, 81, 59-98.
- BARCELÓ, G. J., BRES, J., & PATARD, A. (2006). Aspectualité, temporalité, modalité. *Cahiers de Praxématique*, 47.
- BORREGUERO ZULOAGA, M. & LÓPEZ SERENA, A. (2010). Los marcadores del discurso y la variación lengua hablada y lengua escrita. In Ó. Loureda & E. Acín (Coord.), *Los estudios sobre marcadores del discurso en español, hoy* (pp. 415-495). Arco Libros.
- GOSSELIN, L. (2007). Les séquences de connecteurs temporels: ordre et informativité des constituants. In Sausure, L. de, Moeschler, J. y G. Puskas, *Information temporelle, procédures et ordre discursif*, *Cahiers Chronos*18 (pp. 47-68). Brill.
- HYLAND, K. (2005). *Metadiscourse: Exploring Interaction in Writing*. Continuum International Publishing Group.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris, Armand Colin.
- TRAUOGOTT, E. (2007). Discussion article: Discourse markers, modal particles, and contrastive analysis, synchronic and diachronic. *Catalan Journal of Linguistics*, 6(1), 139–157.

Jenny MORENO

Académie de Nantes
jekamo@hotmail.com

Les modalités axiologiques exprimées par les *adjectifs* et les *expressions adjectivales* présentes dans les énoncés produits par des locuteurs FLS dans des échanges verbaux avec des locuteurs natifs sur le territoire français

La présence récurrente d'adjectifs et d'expressions adjectivales dans un corpus de dix entretiens menés auprès de locuteurs FLS a attiré toute notre attention. Ces marqueurs ont été employés pour évaluer différentes situations d'interaction entre locuteurs natifs et non-natifs domiciliés en France. Dans le corpus collecté, deux variables d'analyse ont été ciblées : la *prononciation* et la *communication orale*. La modalité discursive en tant qu'approche linguistique a permis d'identifier la zone d'inscription des valeurs associées à ces mots. Les résultats démontrent que l'ensemble des formes analysés s'inscrit dans la zone modale de l'axiologique. Elles sont chargées de valeurs notamment affectives et hédoniques, inscrites dans le pôle axiologique négatif et s'associent à des phénomènes de contact des langues (interlangue, usage d'expressions idiomatiques), de variation prosodique, à des difficultés liées à l'acquisition de la langue, ainsi qu'à des thématiques telles que les démarches administratives, l'activité professionnelle et les stéréotypes culturels. Ce travail offre

également des pistes de réflexion concernant le contenu pédagogique des programmes d'enseignement/apprentissage du FLE/S.

Bibliographie

- Charaudeau, P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette éducation.
- Chiss, J-L. (1985), « Raconter et témoigner : le vécu à la croisée du théorique et du politique ». Dans *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°45, *Les récits de vie*. pp. 13-31. DOI: <https://doi.org/10.3406/prati.1985.1331>
- Courbot, C. (2000). « De l'acculturation aux processus d'acculturation, de l'anthropologie à l'histoire : Petite histoire d'un terme connoté ». *Hypothèses*, 3, pp. 121-129. <https://doi.org/10.3917/hyp.991.0121>
- Galatanu, O. (2002a), « Le concept de modalité : les valeurs dans la langue et dans le discours » dans O. Galatanu (dir.) *Les valeurs, Séminaire « Le lien social », 11-12 juin 2001, Nantes, organisé par le CALD-GRASP*, Nantes, Maison des sciences de l'homme Ange Guépin, pp. 17-32.
- Galatanu, O. (2002b), « La Dimension axiologique de l'argumentation », sous la direction de Carel, Marion, *Les facettes du dire*, Hommage à Oswald Ducrot, Paris, Kimé.
- Galatanu, O. (2000c), « Langue, discours et systèmes de valeurs », in E. Suomela-Salmi (dir.), *Curiosités linguistiques*, Turku : Presses Universitaires de Turku, pp.80-102.
- Galatanu, O. (2003). La construction discursive des valeurs. *Valeurs et activités professionnelles. Séminaire du Centre de Recherche sur la Formation du CNAM / BARBIER J.-M.* (dir.), Paris : L'Harmattan, pp. 87-114.
- Galatanu, O. (2018), *La sémantique des possibles argumentatifs, génération et (re)construction discursive du sens linguistique*, Bruxelles, Peter Lang.
- Gosselin, L. (2005), *Temporalité et modalité*, Bruxelles, De Boeck, Duculot.
- Gosselin, L. (2010), *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam, New York, Rodopi.
- Gosselin, L. (2017), « Les modalités appréciatives et axiologiques. Sémantique des jugements de valeur », *Cahiers de Lexicologie*, 111, pp. 97-119.
- Greimas, A. J. (1983), *Du sens II. Essais sémiotiques*, Paris, Seuil.
- Moreno, J. (2016). « Étude Pilote sur l'analyse des stéréotypes linguistiques du mot « apprendre » et ses représentations chez les enseignants colombiens de FLE » dans *Revista N. 4(1) de Ciencias Sociales COMUNICACIÓN, CULTURA Y POLÍTICA*, Facultad de Ciencias Humanas y Sociales, Universidad Escuela de Administración de Negocios (EAN), Colombie. pp. 11-38. [hal-04035877](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-04035877)
- Moreno, J. (2018). *Construction Discursive De La Professionnalité Des étudiants En Formation De Master FLE-S En France : Enjeux Identitaires Et Expérientiels*. Thèse de doctorat. Nantes : Nantes Université.

François NEMO, Zaineb BOUZAYENNE & Binène HORCHANI

Laboratoire Ligérien de linguistique (UMR CNRS7270) Université d'Orléans
francois.nemo@univ-orleans.fr

Étude de la modalisation prosodique des énoncés : le cas des énoncés injonctifs

Notre objectif sera, sur la base d'un corpus oral rassemblant plus de 4000 énoncés injonctifs authentiques rassemblés dans le cadre du programme RAVIOLI (Reconnaissance Automatique des Valeurs Injonctives à l'Oral, 2018-2022) – et d'un second corpus comportant des données issues de

la comparaison de plusieurs versions d'une même pièce de théâtre, d'étudier la façon dont la forme de réalisation prosodique d'une séquence linguistique permet de modaliser la valeur pragmatique d'un énoncé.

Une définition des deux notions de prosodie non-structurale et de forme de réalisation prosodique (FRP) sera fournie (Petit & Nemo, 2015; Petit, Nemo & Létang, 2016). Et deux méthodes seront présentées qui permettent la comparaison et l'étude de la modalisation prosodique (Nemo & alii, 2021) :

- la méthode isosegmentale, consistant à comparer des séquences linguistiques identiques (e.g. « venez ! ») dans des contextes discursifs différents (co-texte antérieur et postérieur):
- la méthode isotextuelle, consistant à étudier des versions alternatives d'un même texte et donc des séquences linguistique identiques (e.g. « venez ! ») dans des contextes discursifs identiques (e.g. Bouzayenne, 2021).

Ces deux méthodes seront illustrées pour la variation prosodique par des données issues des deux types de corpus utilisés. Seront ensuite décrites:

- la façon dont les conditions d'emploi d'une forme de réalisation prosodique peuvent ensuite être explicitées, ce qui permet d'isoler les indications sémantiques et pragmatiques fournies par la prosodie adoptée.
- les modes de présentation par superposition des différences de modulation prosodique associée aux FRP.

A partir d'un panel d'exemples d'énoncés injonctifs syntaxiquement variés - allant de l'énonciation d'un prénom ou d'une phrase impérative à des séquences prosodiquement injonctives mais syntaxiquement déclaratives ou interrogatives - sera enfin décrite la façon dont ces indications sémantiques et pragmatiques contribuent à définir le type de modalisation associée à l'énoncé et de ce fait à définir des types d'injonctifs différenciés. Plusieurs types de modalisation prosodique seront présentés, ainsi que des cas où le rapport entre indications prosodiques et contenu de l'énoncé sont plus complexes.

Une analyse argumentative des données sera ensuite développée, qui permettra de montrer d'une part que la nature injonctive des énoncés n'interdit ni qu'ils soient associés à des argumentations et d'autre part la façon dont les formes de réalisation prosodique introduisent souvent des commentaires argumentativement décalés du contenu des énoncés auxquels ils sont associés, sans effacement de l'orientation argumentative potentielle de celui-ci mais avec mise en place d'une véritable polyphonie argumentative dans laquelle les points de vue introduits prosodiquement prévalent souvent sur les autres voix ou points de vue mis en scène. Ce type de réalité sera illustré à la fois par l'étude de données isosegmentales et celle de données isotextuelles.

Bibliographie

- Anscombre, J-C. & Oswald D. (1983), *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles, Pierre Mardaga.
- Bouzayenne. Z (2021) *Analyse prosodique et sémantique des formes de réalisation prosodique des émotions dans des œuvres théâtrales en français et en arabe tunisien : Approches isotextuelle, allotextuelle et isosegmentale*. Thèse de doctorat: Université d'Orléans
- Ducrot, O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- Elordieta, G & Prieto, P (eds) *Prosody and Meaning*; Mouton de Gruyter. 2012
- Galatanu, O. (2018), *La sémantique des possibles argumentatifs, génération et (re)construction discursive du sens linguistique*, Bruxelles, Peter Lang.

- Gosselin, L. (2017), « Les modalités appréciatives et axiologiques. Sémantique des jugements de valeur », *Cahiers de Lexicologie*, 111, pp. 97-119.
- Nemo, F, Cloiseau, G, Krimou, F & Bouzayenne Z (2022) « Analyse argumentative de la focalisation prosodique : approches empiriques et expérimentales ». revue *Humanidades & Inovacao*. Editoria Unitins (Universidade Estadual do Tocantins). Brésil. 323-338.
- Nemo, F, Létang, C. Petit, M. (2016) “Prosodic constraints on argumentation: from individual utterances to argumentative exchanges”. *Argumentation and Reasoned Action: Proceedings of the first European Conference on Argumentation*. Dima M. & M. Lewinski (Eds). London: College publication. Volume 1. 520-539.
- Nemo François & Petit Mélanie (2015). “Prosodie non-structurale et plurisémié.” *Revue de Sémantique et Pragmatique*. 37. 85-102
- Petit, M. (2009). *Discrimination prosodique et représentation du lexique : application aux emplois des connecteurs discursifs*, Thèse de doctorat en Sciences du langage, Université d’Orléans.
- Petit M, Nemo F & Létang, C. (2016). “Prosodic constraints on pragmatic interpretation: a new chapter in linguistic pragmatics”. *Lodz Papers in Pragmatics*. Berlin : Mouton de Gruyter. Volume 12, Issue 1. 53-64. (DOI 10.1515/lpp-2016-0005).
- Plantin, C. (2005), *L’argumentation : Histoire, théories, perspectives*, Paris, PUF.

Pierre-Yves RACCAH

LLL, CNRS

pyr@linguistes.fr

La pause prosodique comme marqueur sémantique modal de réinterprétation argumentative. Une orientation polyphonique

Une des caractérisations les plus inclusives de la notion de modalité conduit à admettre que « le champ de la modalisation peut être abordé en termes de fonctions discursives que la mobilisation de certaines formes linguistiques (formes modales) et la convocation de certaines prises de positions (valeurs modales) rendent possibles » [Galatanu, 2005, p. 158]. Cette conception, qui insiste sur la *forme*, conduit à considérer les marqueurs modaux comme relevant de la *sémantique des langues*, tout en ayant des répercussions sur l’*interprétation des discours*, en particulier, sur la prise de position du locuteur vis-à-vis de ce qui est dit.

Mes travaux préliminaires sur la pause prosodique (Raccah, 2017) ont montré que cette dernière est, pour des raisons formelles, au moins dans certains cas, un marqueur sémantique de réinterprétation argumentative. En utilisant les résultats de ces travaux, et en y intégrant une réflexion sur la modalité, nous montrons que, dans ces cas, la pause est aussi un marqueur de modalité faisant intervenir une réévaluation du potentiel argumentatif des segments qu’elle sépare, et introduit ainsi un énonciateur polyphonique supplémentaire. Cet objectif justifie le recours au modèle théorique et descriptif de la *sémantique des points de vue* (Raccah, 2010 et 2018), dont l’une des caractéristiques est d’unifier la description de deux types de contraintes sémantiques : celles qui concernent les aspects polyphoniques des énoncés, et celles qui concernent leurs aspects argumentationnels. Nous verrons que ce modèle (ou tout autre modèle descriptivement équivalent) permet, en outre, de rendre compte de ces aspects modaux liés à la réinterprétation argumentative.

Nous verrons en détail pourquoi, pour des études de ce type, le recours à un corpus aussi grand fût-il, constitue une double erreur méthodologique : nos ‘échantillons’ serviront à *illustrer* nos propos et à justifier de leur *plausibilité*. Ainsi, partant d’exemples simples comme « Paul est [...] gentil » (ici,

la pause est représentée par '[...]', comparé à « Paul est gentil » (sans la pause), dans lesquels on peut constater que le jugement négatif sur Paul nécessite l'introduction d'une voix regrettant, en quelque sorte, que l'on ne puisse pas en dire plus de lui, nous examinerons des exemples plus complexes, faisant intervenir des connecteurs (avec ou sans pause). Dans ces exemples plus complexes, l'adjonction, à une paire de segments reliés par l'occurrence d'un connecteur, d'un troisième segment relié par une seconde occurrence du même connecteur, lorsqu'elle est possible, exige une pause prosodique. L'analyse semble montrer qu'il y a alors une réévaluation argumentative du deuxième segment : en l'absence de contre-exemples systématiques, la pause peut alors être considérée comme un marqueur de cette réévaluation.

Ayant ainsi montré que, dans ces différents cas (et jusqu'à preuve de cas contraires), la pause prosodique peut être décrite comme un marqueur *sémantique*, qu'elle permet de *modaliser* les points de vue mis en œuvre dans les énoncés, et qu'elle introduit un *énonciateur polyphonique*, nous examinerons la possibilité et l'intérêt de la considérer comme une unité sémantique propre.

Références bibliographiques partielles :

- Galatanu, Olga (2005). La sémantique des modalités et ses enjeux théoriques et épistémologiques dans l'analyse des textes. *in De la langue au style*, Jean-Michel Gouvard, Presse Universitaires de Lyon.
- Nemo, François et Mélanie Petit (2015). Prosodie non-structurale et plurisémié. *Revue de Sémantique et Pragmatique*. 37. pp. 85-102.
- Raccah, Pierre-Yves (2010). Racines lexicales de l'argumentation : la cristallisation des points de vue dans les mots. *Verbum XXXII-1 : l'inscription langagière de l'argumentation*.
- Raccah, Pierre-Yves (2017). Pausa prosódica, argumentación y reinterpretación dinámica. *Revista Iberoamericana De Argumentación*, (11).
- Raccah, Pierre-Yves (2018). Sémantique des points de vue. *In Amir Biglari et Dominique Ducard (dir.), La sémantique au pluriel : théories et méthodes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021, 474 p.

Nesrine RAISSI

Praxiling (UMR 5267) et CPTC - Centre pluridisciplinaire textes et cultures (Bourgogne)
nesrine.raissi@outlook.fr

La construction de la modalité épistémique dans les témoignages de Rivesaltes : le cas des verbes croire et savoir

Le témoignage historique, tel qu'il s'est constitué durant le XX^e siècle, cherche à transmettre, par le biais de la remémoration, un passé douloureux. Si cette dimension est un des fils de trame qui soutient les témoignages des hommes et des femmes détenus au camp de Rivesaltes, les témoins ne valident pas toujours la véracité de tout le contenu discursif de leur récit. De ce fait, le témoin réalise une opération d'évaluation, ou plus précisément, il adopte une attitude d'évaluation « par rapport au contenu propositionnel de son énoncé » (Le Querler, 2004 : 646), car la modalisation est « un procédé sémantico-pragmatique consistant à utiliser des modalités à des fins illocutoires et perlocutoires » (Gosselin, 2014 : 79). Dans ce cas, quelle position prend-t-il par rapport à son discours ? Le présente-t-il comme factuel ? Cette étude vise à repérer et à analyser le fonctionnement linguistique et discursif des verbes épistémiques présents dans le discours des témoins de Rivesaltes.

Une série d'entretiens, réalisés et transcrits dans le cadre de l'équipex Matrice, porté par Denis Peschanski, a permis de recueillir entre 2007 et 2014 les témoignages de personnes internées au camp de Rivesaltes. On propose d'analyser un corpus de vingt-huit témoignages de réfugiés espagnols et de déportés juifs, détenus entre 1941 et 1942. Ce corpus, de 883 095 mots, sera traité à l'aide du logiciel textométrique TXM. En l'interrogera en se basant notamment sur les travaux de Dendale (1991), Gosselin (2010, 2014), Le Querler (1996, 2004), ou encore Rioux-Turcotte (2017). Ces derniers considèrent les modalisateurs épistémiques comme des marqueurs qui évaluent le positionnement du locuteur et sa responsabilité énonciative.

Une recherche exploratoire a été menée sur les verbes *croire* et *savoir*, employés avec la première personne du singulier, qui présentent respectivement 639 occurrences et 568 occurrences. Si les témoins ont tendance à modérer leur engagement sous forme de croyance, d'autres énoncés sont présentés comme une connaissance certaine. Presque la moitié des énoncés comportant le verbe *croire*, modèrent un souvenir de la vie en dehors du camp : il s'agit de se rappeler d'un film, d'une boisson, etc. Environ 26 % des énoncés concernent des souvenirs concentrationnaires et presque un cinquième relèvent des souvenirs familiaux. En ce qui concerne l'engagement du locuteur, plus de la moitié des énoncés comportant le verbe *savoir* construisent le souvenir concentrationnaire (« Je sais qu'on se lavait, euh, très rudimentaire, euh, avec euh tout simplement une lavette et un peu d'eau », Hilda, 2009). Pour quelques-uns, il s'agit d'aborder des liens amicaux ou familiaux (« Je sais qu'elle était très respectée dans la baraque, parmi les gens qu'elle a connus dans la baraque, qu'elle avait de très bonnes relations avec elles », Hilda, 2009) ; ou des certitudes personnelles (« Je sais que aujourd'hui je ne compterai pas sur quelqu'un d'autre pour venir nous aider », Hilda, 2009).

Ce travail nous permet de comprendre le processus d'argumentation par le degré d'engagement ou de désengagement des locuteurs quand il s'agit de témoigner d'un vécu douloureux.

Bibliographie

- Dendale, P. (1991). Le marquage épistémique de l'énoncé : Esquisse d'une théorie avec application au français (Thèse de doctorat). Université d'Anvers.
- Gomila, C., & Raissi, N. (2021). Discours mémoriel : étude des verbes de la mémoire dans les témoignages du camp de Rivesaltes. *Interstudia*, 31. p. 56-71.
- Gosselin, L. (2010). Les modalités en français. Amsterdam-New York : Rodopi B.V.
- Gosselin, L. (2014). Sémantique des jugements épistémiques : degré de croyance et prise en charge. *Langages*, n° 193, p. 63-81.
- Le Querler, N. (1996). Typologie des modalités. Caen : Presses universitaires de Caen.
- Le Querler, N. (2004). Les modalités en français. *Revue belge de philologie et d'histoire*, n°82-3, p. 643-656.
- Raissi, N. (2023). L'atypie dans les témoignages de Rivesaltes. Le discours hors-norme(s) ou l'atypie du discours. URL : <https://cjc-praxiling.numerev.com/articles/actes-2022/2983-le-hors-norme-dans-l-experience-concentrationnaire-cas-de-la-nomination-du-camp-de-rivesaltes>.
- Rioux-Turcotte, J. (2017). Identification des modalisateurs épistémiques : saisir l'expression de la certitude et de l'incertitude à partir d'un discours oral. [SCRIPT]UM. URL : <file:///C:/Users/EliteBook/Downloads/Rioux-Turcotte2018Identification...ScriptUM.pdf>.
- Steuckardt, A., & Raissi, N. (2022). Formes et fonctions de la définition. Paris : Garnier.

De l'énonciation à l'argumentation. Fonctionnement du préfixe *ex-* dans la presse écrite d'information

L'objectif de la communication sera de montrer le fonctionnement du morphème *ex-* dans la presse écrite française d'information. Nous nous intéresserons aux emplois de ce préfixe devant le nom propre *URSS*. Nous montrerons quelques emplois de cette structure qui illustrent, à notre sens, l'interface entre le fonctionnement énonciatif du préfixe et son potentiel argumentatif. On prendra en compte trois aspects de la prise en charge énonciative :

(1) **la modalisation et le pouvoir du non-dit.** Nous nous pencherons sur le fonctionnement de *ex-* en tant que marqueur modal. Le recours au préfixe fait apparaître deux points de vue : le PDV dominant, celui du moment de l'énonciation, et le PDV antérieur que l'énonciateur primaire E1 n'assume que partiellement. L'adjonction de *ex-* permet donc à l'énonciateur primaire de se distancier du PDV précédent, sans pour autant conférer à l'expression un statut strictement polémique (comme dans la négation polémique par exemple). Par le recours à *ex-*, l'énonciateur marque une rupture énonciative tout en maintenant, de manière implicite, la mémoire du passé. Le potentiel argumentatif résulte de ce jeu de l'implicite : *ex-* fonctionne comme outil de mémoire discursive qui permet de construire une identité discursive de certains acteurs.

(2) **la catégorisation et le stéréotypage.** Par le recours au nom préfixé par *ex-*, l'énonciateur valide la relation prédicative. La structure en fonction référentielle implique une présupposition existentielle : *l'ex-URSS* existe. Très souvent, cette forme constitue une sorte de définition discursive de certains référents dont l'accessibilité peut être considérée comme faible ou dont les caractéristiques ne sont pas présentes dans la mémoire du locuteur. Cette catégorisation, qui s'avère opératoire dans le discours d'information, peut être vue comme une stratégie argumentative : l'énonciateur, tout en affirmant son positionnement idéologique, construit les représentations sociales de certains acteurs.

(3) **la temporalité et l'ethos discursif.** *Ex-* fonctionne comme indicateur de la temporalité. Dans la majorité des cas, le préfixe instaure un point de référence temporelle et confère au toponyme une valeur temporelle dans la mesure où son interprétation s'organise sur l'axe chronologique créé par l'acte de l'énonciation (*une pratique que l'on retrouve en ex-URSS*). Dans d'autres cas, il admet la référence temporelle passée (*la chute de l'ex-URSS*). Les deux usages contribuent à façonner l'ethos discursif (institutionnel) des médias d'information : l'ethos « anthropocentrique » des médias envisageant les événements du passé par le prisme du présent et l'ethos informationnel avec les oxymores fonctionnels comme marque de positionnement envers la réalité socio-politique.

L'étude proposée s'appuiera sur un corpus composé d'articles parus dans les trois journaux français « de référence » (*Le Monde, Le Figaro, Libération*) dans les années 2005-2022.

Références

Amossy, Ruth (2000) *L'argumentation dans le discours*. Paris, Nathan.

Amossy, Ruth (2014) « L'éthos et ses doubles contemporains. Perspectives disciplinaires », *Langage et société* 3/149, 13-30.

Charaudeau, Patrick (2009) « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière » (dans:) Patrick Charaudeau (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, L'Harmattan,

- Cislaru, Georgeta. (2005) *Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe*, thèse de doctorat, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Paris.
- Colas-Blaise, Marion (2011) « Les types et les régimes de la prise en charge : de la linguistique de l'énonciation à la sémiotique du discours » (dans;) Patrick Dendale éd., *La prise en charge énonciative: Études théoriques et empiriques* (pp. 37-54). Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.denda.2011.01.0037>
- Ducrot, Oswald (1984) *Le Dire et le dit*, Paris, Minit.
- Heyna, Franziska (2017) « Sémantisme et potentiel argumentatif des dérivés dénominaux en *anti-* », *Discours* 2 | 2008, journals.openedition.org/discours/2022 ; DOI : 10.4000/discours.2022
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1980) *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Lacaze, Grégoire (2017) « La (re-)construction d'un ethos discursif dans les énoncés au discours direct : la subjectivité à l'œuvre », *Études de stylistique anglaise*, 11 | 2017, 83-112
- Lemaire, Jean-Georges (2014) « L'ex et son implicite », *Dialogue*, 205/3, 11-22.
- Maingueneau, Dominique (2002) « Problèmes d'ethos ». In: *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°113-114, 2002. pp. 55-67. DOI : <https://doi.org/10.3406/prati.2002.1945>
- Monte, Michèle (2011) « Modalités et modalisation : peut-on sortir des embarras typologiques ? », *Modèles linguistiques*, 64, 85-101.
- Perelman, Chaim, Olbrechts-Tyteca, Lucie. (1973) *Traité de l'argumentation : La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Rębkowska, Agata (2022) « La Russie n'est pas un adversaire. Négation et construction du sens social dans la presse d'information », *Romanica Wratislaviensia*, 69, 93-103. DOI : <https://doi.org/10.19195/0557-2665.69.8>
- Rębkowska, Agata (2024) « Russie, pays, espace postsoviétique : *post-* dans la construction de l'identité discursive dans la presse écrite d'information », *Studia Romanica Posnaniensia*, 51 (sous presse).

Bastien ROQUES

Université Bordeaux Montaigne, Celfa-PLURIELLES UR 24142
 bastien.roques4093@hotmail.com

Discours économique et oblitération du sens : le « terrain » dans les discours des porte-parole d'organisations patronales

Cette communication s'inscrit dans l'axe 3 de cet appel et a pour but d'interroger une stratégie discursive caractéristique, d'après Bihl (2017), du discours économique néolibéral qu'est l'*oblitération du sens* comme processus visant à « rendre inaccessible, impraticable, un sens ou un terme par l'intermédiaire d'un autre qui lui fait obstacle ou écran. »

Notre intérêt se porte, en première analyse, sur le discours économique appréhendé comme *registre discursif* à la suite d'Achard (1995) comme « une zone de pratiques suffisamment voisines et cohérentes pour partager une même indexicalité régulée par une répartition institutionnelle des rôles sociaux. » Nous nous intéressons spécifiquement au registre discursif économique qui, selon Guilbert et Lebaron (2017), est « porteur d'une position sur les réalités sociales et économiques (institutions, pratiques, acteurs, etc.), qui produit des normes implicites et explicites agissant, plus ou moins

directement, sur les comportements économiques des acteurs sociaux. » Nous pensons que les porte-parole des trois organisations patronales françaises qui sont à la fois nationales et interprofessionnelles, à savoir le Medef, la CPME et l'U2P, s'inscrivent dans ce registre discursif qu'est le discours économique lors de toute énonciation et argumentation matérialisées au nom des intérêts patronaux défendus.

Nous chercherons à montrer, via un corpus de 252 interviews de présidents respectifs de ces organisations patronales constitué au sein de la presse écrite quotidienne généraliste à partir de la base de données *Europresse* sur une période allant de 1986 à 2023, que ce processus particulier de *l'oblitération du sens* s'articule par la mise en avant du « terrain » posé comme tel et imposant la réalité économique de manière à empêcher toute possibilité de réflexion génétique quant à celle-ci. Ce processus spécifique d'*oblitération du sens* semble ainsi fonctionner avec ce que Bourdieu (2012) qualifiait de ses vœux d'*amnésie de la genèse* évoquant ainsi ce qui « a réussi à s'imposer comme allant de soi ».

Nous porterons tout d'abord notre analyse sur l'ethos d'un ancrage au réel que renvoient les représentants patronaux quant à leur relation au « terrain » supportée par les embrayeurs spécifiques « je » ou « nous » de l'organisation patronale à partir desquels se matérialise la modalité appréciative qui porte ce rapport au terrain comme vertueux.

Nous investiguerons, dans un deuxième temps, le parcours métonymique (Bonhomme 2005) du « terrain » en focalisant notre attention sur la connexion des propriétés de l' « agent » -le patronat- vers le « lieu » - le terrain.

Enfin, nous porterons notre attention sur la hiérarchie établie entre deux valeurs abstraites (Perelman & Olbrechts-Tyteca 1973) que sont le pragmatisme et le dogmatisme en faveur de la première et en défaveur de la seconde. Dans cette perspective, nous nous intéresserons tout particulièrement à la modalité déontique, aux injonctions posées vis-à-vis des évolutions du « terrain ».

Bibliographie

- Achard Pierre. Registre discursif et énonciation : induction sociologique à partir des marques de personne. Le Congrès des Députés du peuple d'URSS en 1989. *Langage et société*, n°71, 1995. pp. 5-34, <https://doi.org/10.3406/lso.1995.2686>
- Bihl Alain (2017). *La novlangue néolibérale. La rhétorique du fétichisme capitaliste*. La Vallée. Editions syllepse/Page 2.
- Bonhomme Marc (2014). *Pragmatique des figures du discours*. Paris, H. Champion, coll. Bibliothèque de grammaire et de linguistique. [2005]
- Bourdieu Pierre (2012). *Sur l'Etat : Cours au collège de France 1989-1992*. Paris. Seuil.
- Guilbert, Thierry, et Frédéric Lebaron. « L'économie des mots et les mots de l'économie : analyse sociodiscursive des discours des dirigeants de la Banque centrale européenne », *Langage et société*, vol. 160-161, no. 2-3, 2017, pp. 217-235.
- Perelman Chaïm et Olbrechts-Tyteca Lucie (2000), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Editions de l'université de Bruxelles. [1958].

Luciana T. SOLIMAN

Università di Padova (Italie)

luciana.soliman@unipd.it

La raison et les passions dans un traité de bioéthique : témoignage lexicologique et prises de position

Comme l'observent Reboul (1995 : 59-61) et Amossy (2021⁴ : 209), si le *logos* concerne strictement les stratégies discursives, à savoir l'argumentation du discours, et l'*ethos* plus proprement l'image discursive de l'auteur, le *pathos* touche aux destinataires. Le recours au *pathos* comporte un savoir dont le sujet parlant ou écrivant, selon le cas, fait usage afin d'agir sur les émotions – sans négliger l'impact sur la cognition – de son allocutaire par des indices que celui-ci décode sans entraves (Bonhomme 2017 ; Kerbrat-Orecchioni 2000 : 59).

Notre étude de l'argumentation dans la matérialité linguistique écrite du discours bioéthique qui nous intéresse de près, notamment dans trois volumes du *Traité de bioéthique* (Hirsch 2014, 2018, 2019), met la lumière sur ces marques pathémiques qui suscitent des émotions/sentiments/réactions chez les destinataires « en remuant leurs cœurs », dans un discours tantôt éloquent, tantôt mitigé. La publication que nous venons de mentionner constitue un ouvrage de référence dans l'histoire de la réflexion éthique en France. Les 160 articles du *Traité* portent sur les valeurs humaines qui se heurtent parfois à des pratiques biomédicales novatrices fragilisant des principes et des repères clés. Les analyses et les perspectives des trois tomes permettent de comprendre les enjeux de la recherche et de la médecine transcendant les pressions économiques.

Il n'est pas surprenant de repérer dans ce *Traité* des manifestations discursives tantôt assimilant l'émotion au sentiment, tantôt les différenciant. Ainsi la composante « sentiment subjectif » est-elle réduite parfois à sa simple valeur (son aspect positif ou négatif en contexte), alors que la panoplie des émotions tout court se présente de manière plus complexe en agissant comme des évaluations d'événements (composante cognitive), comme des orientations de l'action (composante motivationnelle) ou comme la communication de réactions (composante expressive). Dans le cas de la dimension cognitive, nous allons établir dans quelle mesure l'émotion affecte le lecteur : quel est le potentiel, en termes d'implications ou de rebondissements, de cet événement ? Quant à la dimension motivationnelle, à quel point le langage se conforme-t-il à l'« épisode » émotionnel évoqué ? Enfin, pour ce qui est de la dimension expressive, nous allons examiner en profondeur les pressions individuelles (ou de groupe), car chaque auteur offre son propre apport à la construction d'une culture vaste des choix éthiques qui se veulent responsables et solidaires.

Généralement, les contributions contenues dans le *Traité* font avancer le débat sur les choix de la société concernant la dignité humaine et remplissent une fonction référentielle qui se combine aisément avec une fonction conative plus ou moins évidente. Le but est en premier lieu de définir la manière dont les auteurs (spécialistes d'éthique, médecins, praticiens hospitaliers, philosophes, chercheurs, responsables du bénévolat, etc.) mobilisent leurs compétences en interrogeant les valeurs de la vie et de la personne.

En deuxième lieu, l'étude des marques pathémiques a trait aux mentions directes ou indirectes des sentiments des sujets écrivains. Il sera donc bon d'examiner d'une part l'affectivité manifeste dans le langage employé, à savoir les unités lexicales ayant un poids argumentatif important, d'autre part le non-dit émotionnel par une exploration des mots isotopants qui laissent entendre certains schémas logico-discursifs sous-jacents.

Bibliographie

- Amossy, Ruth (2021⁴) : *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- Bonhomme, Marc (2017) : « Pathos », *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des Publics*, <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/pathos/>
- Hirsch, Emmanuel (éd) (2014 [2010]) : *Traité de bioéthique, II - Soigner la personne, évolutions, innovations thérapeutiques*, Toulouse, Editions érès, 702 p.
- Hirsch, Emmanuel (éd) (2018 [2010]) : *Traité de bioéthique, I - Fondements, principes, repères*, Toulouse, Editions érès, 764 p.
- Hirsch, Emmanuel (éd) (2019 [2010]) : *Traité de bioéthique, III - Handicaps, vulnérabilités, situations extrêmes*, Toulouse, Editions érès, 673 p.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2000) : « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XX^e siècle ? Remarques et aperçus », in Plantin, Christian, Doury, Marianne, Traverso, Véronique (éds), *Les Émotions dans les interactions*, Bron/Lyon, ARCI/Presses universitaires de Lyon, p. 33-74.
- Reboul, Olivier (1995) : *Introduction à la rhétorique. Théorie et pratique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Soliman, Luciana T. (2020a), « Le discours de la bioéthique : choix terminologiques en contexte », *Buletin științific*, XXIX, 1, p. 55-69.
- Soliman, Luciana T. (2020b), « Mon thésaurus d'éthique : l'indexation au service de la terminographie », in Bettoni, Anna, Piva, Marika (éds), *Un trésor de textes. Images, présences et métaphores du trésor dans la langue et la littérature françaises*, Firenze, Olschki, p. 257-273.